la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Numéro 502 — Nouvelle série N° 201

FEVRIER 1965 — PRIX : 2 F

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois .... 11 F
Un an .... 20 F

EXTERIEUR

Six mois .... 13 F
Un an .... 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la
« *Révolution prolétarienne* »
21, rue Jean-Robert, Paris (18e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 502 - Février 1965

Entre nous...

Il faudrait tout un numéro de la R.P. pour citer tous ceux qui en furent les rédacteurs et les collaborateurs pendant quarante ans.

Cependant notre dernier « Entre nous » a laissé sur le marbre des noms trop édifiants pour qu'on ne les rappelle pas ici.

Nous avions indiqué parmi les survivants du premier noyau : Antonini, qui quitta « l'Humanité» » derrière Monatte en 1924. Hélas ! entre la composition et la parution du numéro de janvier, la mort cruelle et ironique le rayait de notre palmarès. Il n'était plus des nôtres. Honnêtement, il s'était séparé de nous, ne pouvant se résoudre à renier la Révolution russe dont il croyait que Moscou conservait l'héritage. Mais comme postier syndicaliste, comme militant et comme homme, sa vie fut assez digne pour qu'on ne soit pas gêné de sa présence parmi nous en 1925.

Parmi les morts, il nous fallait citer : A.V. Jacquet (du Refus de parvenir), Delessalle (vétéran de l'Anarchie), Duchêne (survivant d'Amiens 1906), Sancier (du Bijou), De Groete (dont l'étude sur le vieux faubourg Saint-Antoine reste digne d'une anthologie), Adrienne Montegudet (de l'Enseignement), Gilbert Serret (l'un des plus remarquables militants de l'Ecole Emancipée), Poussel, (des Métaux), Antoine Richard, Marceau Pivert...

Quatre comptèrent parmi les plus efficaces de nos rédacteurs et ami J. Baldacci (qui personnifia le syndicalisme universitaire dans la Loire), Victor Serge (qui tint chez nous la rubrique « Le sang versé sous Staline »), Edmond Fronty (animateur du syndicalisme révolutionnaire et pacifiste chez les postiers). Marthe Bigot (membre du Noyau, qui personnifia le syndicalisme féminin universitaire et la lutte contre l'arbitraire). Ajoutons à ces noms celui de Jehanne Stanko qui représente le syndicalisme féminin chez les Postiers.

Mais en parlant des vivants, nous avons oublié, comme cela se produit fréquemment, ceux qui ont le plus enrichi notre revue par leurs études et monographies : Maurice Dommanget, Michel Collinet et Jean Maitron.

Faut-il encore citer les « écrivains » : Paul Barton, Georges Navel, Magdeleine Paz ?

Les militants intellectuels ou enseignants : Balleреau (également disparu), Barrué, Marthe Pichorel, G. Lamizet, Gallienne, G. Stern, Proix. Tous les amis de la Loire, ouvriers et enseignants dont le plus ancien Thevenon est avec nous, à la R.P. depuis 1925.

Les instituteurs du Finistère, à la pointe du combat syndicaliste et laïque avec Josette et Jean Cornec et Allot.

N'oublions pas non plus parmi bien d'autres syndicalistes : Maupioux (des Correcteurs), Le Bras (des Métaux), Ravachol (du Livre), Menu (des Mineurs) tous vivants ceux-là et qui feraient bien de ne pas oublier la R.P. dans leurs projets d'avenir...

Quant aux « étrangers »... il faut bien citer après Edo Fimmen (de l'Internationale des Transports), Postgate, Riley, W. Reuther, Randolph, F. Brupbacher, Bracops, De Boe, Deruest, etc., des Anglais, des Américains, des Suisses, des Belges... On ne peut oublier Ciliga...

D'autres noms viennent sous notre plume... Mais la liste est trop longue. A nos vieux lecteurs de compléter celle-ci. Chaque nom appellerait un commentaire. Parmi tous ces rédacteurs et collaborateurs, beaucoup ont suivi des voies divergentes. D'aucuns ont occupé, occupent encore, des positions littéraires et politiques assez éminentes. Aucun ne rougit d'avoir, ordinairement ou exceptionnellement, écrit dans la R.P. Et chez ceux qui se sont le plus éloignés, le nom de la R.P. sonne encore dans leur souvenir comme une réminiscence claire et pure qu'ils entendent avec quelque mélancolie...

APRES LE REPAS DES QUARANTE ANS

Il y a plus de quarante ans, discutant d'un parti en proie à une crise permanente, L.O. Frossard et Léon Trotski opposaient deux formules : « *Ce sera la grande amitié* » disait celui-là. « *D'abord : la grande sélection* », lançait celui-ci.

Je ne vois guère de parti politique actuel qui mérite l'une ou l'autre de ces qualifications. Mais je les aurais bien utilisées pour saluer notre rassemblement, notre repas fraternel du 7 février.

Nous étions 120. Plus nombreux qu'aux dixième et vingt-cinquième anniversaires. Et comme la mort, la vieillesse, la maladie, l'éloignement ont laissé pas mal de sièges vacants... il a bien fallu que s'opère un rajeunissement relatif pour qu'il n'y ait pas de vides autour de tables plus longues.

On publiera peut-être la liste complète des participants — édifiante à plus d'un titre. Nous ne pouvons ici citer des noms, de crainte d'omissions blessantes. Saluons cependant la présence de notre amie fidèle, la veuve de Marcel Martinet entourée par Monette et Daniel Martinet et le grand jeune homme leur fils que son grand-père n'a malheureusement pas connu. Saluons aussi nos amis belges, diffuseurs inlassables de la R.P., nos amis suisses, nos amis espagnols qui sont définitivement des nôtres.

Le Noyau nous avait désignés, outre l'animateur R. Guilloré : Charbit et moi pour... « évoquer les morts et saluer les vivants », Louis Mercier pour clore la série des interventions. Celles-ci, imposées par le « cruel » animateur prirent naturellement le ton et le charme d'improvisations d'autant plus chaleureuses et fraternelles que le repas fut copieux, fort estimable et suffisamment arrosé par... « ce qui réjouit le cœur de l'homme ».

Albert Lemire, qui fut un des premiers exclus du Parti en 1924, militant de la Fédération des Métaux, du « Cercle syndicaliste lutte de classes », de la section de l'A.O.I.P. ; Arquer, révolutionnaire catalan ; Roger Lapeyre, secrétaire de la Fédération FO des Travaux publics ; Riquidel, un ancien du Bâtiment, ardent défenseur de l'indépendance du syndicalisme ; Pedro Bonnet du POUM, vétéran de la lutte révolutionnaire espagnole ; notre ami Rimbert, qui a renouvelé le sujet de nos plus hautes controverses ; Girault, un vieux militant du Bâtiment, animateur d'une Coopérative d'électriciens ; Malfati, un ancien du meuble, capable de mener la lutte syndicale, d'affirmer sa foi libertaire et aussi d'atteindre (il nous le prouvera) aux plus hautes notes du « bel canto »...

Avant lui, Faucier nous avait régalés d'une vieille et adorable chanson de Gaston Couté. Et il n'y eut pas besoin de chef d'orchestre pour que, non prévue au programme, « l'Internationale » précéda la sortie, au reste fort lente, qui ne dispersa les amis retrouvés que pour les regrouper dans les bistrots de la place Clichy !

Pourquoi le nier ! On s'était préparé à entendre des critiques. On le souhaitait même. Il fallut s'en passer. Personne ne se força pourtant. Ce n'était pas l'approbation imposée plus ou moins artificiellement. Ce n'était pas la lâche paresse qui craint les débats et les disputes. Tous ceux qui étaient là, même les plus jeunes, bénéficiaient de quelque endurance acquise dans la lutte. Non, tous pensaient ce que dirent tous ceux qui intervinrent... et particulièrement Lemire, rappelant qu'en 1925 la R.P. nous sauva du désespoir ; Arquer évoquant notre « chronique espagnole » de 1936 à 1939 ; Lapeyre témoignant que sans la R.P., ce qu'il devait dire sur le BEDES, sur les syndicats algériens, aurait été étouffé sous la conspiration du silence. Malfati, si prompt à la controverse, lorsqu'il décèle quelque menace diffuse pour l'organisation syndicale, quelque altération du syndicalisme, s'opposa à tout débat en ce lieu et à cette date. On était là pour se réjouir des quarante ans de la R.P. Pas de la survie d'une vieille dame qu'il faut ménager, mais d'une maturité encore féconde.

Charbit et moi, mieux partagés que les autres, avions pu préparer nos interventions. Vaine précaution. Je le sentais, auprès de moi, oppressé par les absences, celles, hélas ! définitives de Monatte et de Rosmer ; celle de Louzon qui, malgré l'invincible jeunesse de ses artères et de son esprit, n'a pu venir de Cannes. Celle de Chambelland qui a tant fait pour la R.P. Aussi par les absences de ceux qui auraient pu et auraient dû être des nôtres. Il sentait qu'il était là pour les représenter tous.

Je fus, comme toujours, suffisamment long. Et pourtant je n'ai qu'effleuré ce que je voulais dire. Comme Charbit, comme les survivants de 1925, je tournais mon regard dans la salle, l'arrêtant sur chaque visage qui me rappelait une étape de la longue et rocailleuse route. Gilbert Raguier du Comité pour la Reprise des Relations internationales qui m'amena, dès 1919, à la Librairie du Travail et à la « Vie Ouvrière ». Louis Simon qui en 1918, rue Dupetit-Thomars, troublait déjà par son pacifisme intégral les pontifes radicaux-socialistes du quartier. Albert Lemire qui dominait en 1924 dans la prison militaire de Mayence, le groupe de soldats accusés d'avoir comploté contre l'Etat et ébranlé la cohésion de l'armée d'occupation rhénane...

Que j'aie soutenu la nécessité de monographies historiques qui, comme Rimbert sut le dire mieux que moi, n'évoquent le passé que pour expliquer le présent et prévoir l'avenir... cela ne pouvait surprendre. Je me reproche de ne pas avoir suffisamment insisté sur la nécessité du renouvellement de l'équipe, sur un appel aux jeunes. Ceux-ci n'ont pas d'amis plus sûrs que nous. Nous leur ouvrons nos colonnes. Qu'ils en profitent ! Mais qu'ils n'attendent pas de nous des thèses définitives, des catéchismes et des consignes. Surtout qu'ils ne viennent pas à nous, comme ils iraient au Panthéon ou aux Invalides. Nous n'avons pas de « héros » tout faits à leur offrir, avec des recettes d'héroïsme. Le héros, plus ou moins authentique, qui se « stabilise » dans son héroïsme occasionnel ne se rencontre pas parmi nous. L'héroïsme doit se renouveler chaque jour. Le syndicalisme aussi.

Mais n'est-il pas temps de poser la vraie question, telle que Mercier l'a formulée, le 7 février ? Appeler la jeunesse, bien sûr. D'abord la connaître. Savoir ce qu'elle est, ce qu'elle souhaite vaguement, ce qu'elle veut sûrement, ce qu'elle est capable de faire, car on n'apprend et on ne comprend que par l'action.

Qu'elle soit, non telle que nous la voulons, mais telle qu'elle se veut. Seulement, répétons-le, après Monatte, « *Ne demandez pas à d'autres de prendre en mains ce que vous jugez nécessaire* »... « *Prenez-vous vous-même par la main !* »

Roger HAGNAUER.

L'UNITE SYNDICALE EST-ELLE POSSIBLE ?

La France bat certainement le record quant au nombre d'organisations syndicales. Il y a en effet, trois centrales syndicales : la C.G.T., la C.F.D.T. et Force Ouvrière, auxquelles s'ajoutent la Fédération de l'Education Nationale et la Confédération Générale des Cadres, sans compter la nouvelle C.F.T.C. En outre, il y a un certain nombre de syndicats autonomes.

Il est évident que cette multiplicité d'organisations syndicales nuit beaucoup à la défense des revendications des travailleurs et empêche le syndicalisme de jouer le rôle économique et social qui devrait être le sien. Deux inconvénients majeurs résultent de cette division syndicale : d'un côté, une certaine démagogie se fait entre les organisations rivales et, de l'autre, la mésentente sur la forme et le moment de l'action affaiblit la force ouvrière. Les récentes grèves l'ont nettement démontré. Alors que la grève des services publics du 11 décembre a été un succès parce que toutes les organisations syndicales se sont trouvées d'accord sur la forme et la date de l'action, par contre dans le secteur privé elle a été presque partout un échec pour la simple raison que seule F.O. s'est engagée résolument dans l'action dans ce secteur. Et quelques jours après, la grève de la S.N.C.F. n'a été qu'un demi-succès, parce que la C.G.T. était seule avec les conducteurs autonomes à l'engager dans l'action.

Les grèves des 27 et 28 janvier ont entièrement confirmé la nécessité d'une coordination de l'action revendicative. L'absence d'une telle coordination amène les différentes centrales syndicales à tergiverser dans les secteurs où elles sont puissantes et à faire de la démagogie dans les secteurs où elles ne le sont pas.

Les grèves des 27 et 28 janvier ont été équivoques dans le secteur public, elles ont été totalement désordonnées dans le secteur privé. Si cette tactique devait se poursuivre, elle finirait par décourager les travailleurs. Le plus grand danger de cette tactique, c'est de provoquer la coupure entre le secteur privé et le secteur public. Un grève dans ce dernier secteur étant davantage ressentie par la population dans son ensemble qu'une grève dans le secteur privé, il est facile à la propagande gouvernementale de dresser la population vivant du secteur privé contre les travailleurs du secteur public. C'est pourquoi il est nécessaire de coordonner l'action des travailleurs du service public avec celle des travailleurs du secteur privé. Et cette coordination exige une entente entre toutes les centrales syndicales.

Cette situation pose au mouvement syndical français un problème : celui de son unité. Et la solution de ce problème devient urgente, car les travailleurs risquent d'être les victimes d'une division syndicale qui tantôt paralyse leur action et tantôt les précipite dans une lutte plus démagogique qu'efficace.

La question qui se pose donc aux militants syndicaux est de savoir s'il est possible de résoudre ce problème, en d'autres termes s'il est possible de faire l'unité syndicale, tout au moins dans l'action.

Si on veut trouver une solution à ce problème, il faut le regarder en face, sans détour, ne pas cacher ni taire les obstacles qui existent. Chacun sait que l'unité syndicale est déjà en soi difficile à réaliser, l'expérience du passé et des autres pays (AFL-CIO aux Etats-Unis, par exemple) le prouve. Or cette difficulté se trouve aujourd'hui aggravée par le cas de la C.G.T., organisation qui présente des caractéristiques particulières et uniques dans l'histoire du mouvement social.

Deux choses caractérisent la C.G.T. : son attachement au parti communiste et par voie de conséquence à l'U.R.S.S. ; le peu de démocratie interne. Ces caractéristiques font que l'orientation générale de la C.G.T. est dominée par la politique du parti communiste, qui est elle-même dominée par les intérêts nationaux de l'Union Soviétique. Dans ces conditions, il est compréhensible que de nombreux syndicalistes refusent l'unité avec une organisation qui est liée aux intérêts particuliers d'un pays, d'autant plus que dans ce pays le syndicalisme y est étatisé et les travailleurs privés des droits les plus élémentaires du syndicalisme.

C'est pour cela qu'il ne faut pas s'attendre à une unité possible entre la C.G.T. et les autres centrales syndicales tant que la C.G.T. restera ainsi attachée au parti communiste et à la Russie et qu'elle ne prouvera pas plus de démocratie.

Les caractéristiques particulières à la C.G.T. ne sont pas seules responsables de la division syndicale, la preuve en est qu'il existe deux autres centrales syndicales : F.O. et la C.F.D.T. Jusqu'à présent l'existence de ces deux organisations s'expliquait par le caractère confessionnel de la C.F.D.T. qui s'appelait C.F.T.C. Maintenant que le mot « chrétien » a été remplacé par le mot « démocratique » et que l'organisation s'est laïcisée, l'unité entre les deux centrales devrait être possible. Or on n'en prend pas le chemin, et il est probable que cette unité se heurtera à bien des obstacles.

Les principaux obstacles à cette unité sont de deux ordres. Il y a d'abord les états-majors et les bureaucraties des deux centrales qui se disputent l'hégémonie : les uns ne voulant pas céder le pas aux autres. Il y a ensuite le fait que le milieu social n'est pas le même : F.O. étant plus représentative dans le secteur public que dans le secteur privé, alors que la C.F.D.T. est plus influente dans le secteur privé. Ces deux obstacles peuvent évidemment être surmontés plus facilement que ceux qui s'opposent à l'unité avec la C.G.T. Mais cela demandera du temps.

En ce qui concerne les deux autres organisations syndicales, le problème est différent. L'autonomisme de la F.E.N. provient de ce que l'adhésion à une quelconque des trois centrales syndicales provoquerait son éclatement. C'est pour éviter cela et garder le maximum d'unité professionnelle que les enseignants ont choisi l'autonomie. Leur intégration dans une centrale syndicale ne se posera donc que lorsque l'unité sera faite. La F.E.N. peut naturellement contribuer à cette unité, mais il est plus que probable qu'elle refusera d'entrer dans une centrale syndicale tant que l'unité ne sera pas réalisée.

Le problème de la Confédération des cadres est plus difficile à résoudre étant donné qu'il s'agit là d'une organisation qui groupe un milieu social privilégié : celui des cadres. Pour cette raison, même si l'unité syndicale était réalisée, le problème ne serait pas résolu.

Ainsi, on s'aperçoit qu'il est difficile de réaliser l'unité syndicale ; et, à moins d'un mouvement de masse qui bouleverserait tous les calculs, je ne pense pas qu'il soit possible dans l'immédiat de résoudre ce problème. Pourtant chacun se rend compte combien cette division syndicale est préjudiciable aux travailleurs. Il faudrait donc trouver une solution, et à défaut d'unité je me de-

mande s'il ne faudrait pas s'orienter vers une sorte de coordination commune de l'action.

La grève du 11 décembre est à ce sujet très instructive. Dans le secteur public où toutes les organisations syndicales étaient engagées, où l'action était commune, le résultat a été positif. Par contre, dans le secteur privé où seule F.O. était engagée, le résultat a été plutôt négatif. Si bien que les travailleurs des deux secteurs se sont trouvés divisés et cette division a été largement exploitée par les adversaires pour dresser les travailleurs d'un secteur contre ceux de l'autre secteur. Si toutes les organisations syndicales avaient été également engagées dans les deux secteurs, privé et public, la grève du 11 décembre aurait été une grève générale totale dont l'effet aurait été plus grand et plus efficace qu'il ne l'a été.

Cette expérience démontre donc la nécessité de la coordination de l'action commune de toutes les organisations syndicales, coordination qui est la condition du succès. Il est donc indispensable et urgent que les organisations syndicales créent entre elles un comité de coordination de la lutte revendicative. Si l'unité syndicale est impossible en raison de l'orientation différente des diverses organisations, en particulier de la C.G.T. et de F.O., par contre la coordination de la lutte revendicative est possible.

Dans le domaine revendicatif, trois problèmes préoccupent actuellement les travailleurs, qu'ils soient du secteur privé ou public : les salaires, la durée du travail et les conditions du travail. Sur ces trois problèmes, toutes les organisations syndicales doivent coordonner leur action, sinon la lutte des travailleurs s'épuisera dans des grèves dispersées et stériles qui ne réussiront qu'à irriter tout le monde sans résultat.

Il faut donc créer de toute urgence un comité de coordination de la lutte revendicative. Ce comité pourrait être créé d'abord à l'échelon central, puis fédéral, pour s'étendre progressivement à tous les échelons. Son objet serait uniquement la lutte revendicative, chaque organisation syndicale conservant son entière liberté d'action et de critique en ce qui concerne l'orientation générale du mouvement syndical.

Pierre RIMBERT.

POUR SORTIR DU « CYCLE INFERNAL » SALAIRES-PRIX

L'OR.GE.CO.

Aussi loin que remontent nos souvenirs de jeunesse nous y retrouvons l'éternel combat contre la vie chère contre le renchérissement incessant du coût de la vie. L'histoire elle-même est jalonnée de luttes contre les accapareurs, les spéculateurs, tous ceux, grands et petits, auxquels le privilège de l'argent permet, dans notre système du profitariat, la spoliation des moins pourvus.

Des campagnes retentissantes ont été menées, des lois ont été édictées, promulguéees spectaculèrement, qui se sont révélées dans les faits toutes aussi inopérantes. Et l'on continue à dénoncer la spéculation foncière, immobilière qui sait si bien tourner la législation au détriment des candidats au logement. On stigmatise les tractations scandaleuses des trafiquants de la viande, du lait et autres aliments de première nécessité. Quelque sanctions prises, puis tout rentre dans l'ordre.

Dans les circonstances particulièrement névralgiques, et pour calmer les esprits surchauffés, on reprend le thème, si souvent ressassé depuis dix ans, vingt ans et plus, de la réforme des circuits de distribution qui vient étayer le verbiage des professionnels de la politique ou pimenter les ordres du jour syndicaux.

Au surplus, en vue de maintenir le pouvoir d'achat ouvrier, on a créé un système indiciel des prix permettant le rajustement périodique des salaires. Or il est reconnu que les équipes gouvernementales qui se sont succédé depuis cette institution ont permis, par d'astucieux tripatouillages du baromètre des prix, de retarder au possible l'échéance du relèvement du S.M.I.G. qui, de ce fait, se dégrade chaque jour un peu plus par rapport à la moyenne des salaires, eux-mêmes toujours à la traîne.

Ainsi les choses restent en l'état et l'Etat continue à amuser, sinon abuser, la galerie avec ses slogans genre « Suivez le bœuf », ses magasins-pilotes, ses 100.000 points de vente, ses soi-disant taxations de prix qui sont autant d'échecs.

Et chacun de se lamenter devant cette gabegie qui perpétue l'austérité à sens unique, tandis que, par une ironie que d'aucuns trouvent plutôt amère, le général-président vient avec la même périodicité, célébrer à notre barbe les fastes de la prospérité retrouvée.

Il va de soi que, pour parer à toute éventualité menaçant leurs prérogatives, les commerçants et tous ceux qui gravitent sur le circuit commercial se sont de plus en plus organisés. Outre leurs groupements professionnels, ils ont leurs représentants dans les Chambres de commerce qui règnent sur l'économie régionale, leurs groupes de pression au Parlement et leurs hommes dans les ministères et autres lieux où se prennent les décisions.

Quant aux innombrables victimes des menées mercantiles, les consommateurs, ceux d'entre eux combien minoritaires — qui participent à l'action revendicative sur le terrain de la production restent pour la plupart seulement préoccupés de réclamer avec une constance louable le rattrapage des salaires sur les prix sans plus se soucier s'il serait plus opérant d'empêcher dans le même temps ceux-ci de monter puisque, invariablement, les quelques augmentations arrachées souvent de haute lutte, sont immanquablement annulées par de nouvelles hausses.

LE DEUXIEME FRONT

C'est conscients de cette situation perpétuant le fameux « cycle-infernal » salaires-prix, qu'il y a quelques années (1959), des militants syndicalistes — C.F.D.T., F.O., C.G.C. — et d'autres des coopératives d'entreprises ont créé l'**ORGECO** (Organisation Générale des Consommateurs) (1) avec, comme objectif immédiat l'information et la défense des consommateurs, puis leur participation active à la réforme en profondeur des circuits commerciaux, la rationalisation de la production et du commerce.

Ils ne faisaient d'ailleurs, en cela que s'inspirer de l'exemple des pays voisins tels l'Angleterre où la « Consumer Association » (206 employés, dont 60 ingénieurs et techniciens) compte plus de 400.000 adhérents et édite la revue « Wich » ? : 3.000.000 de lecteurs. De même en Allemagne fédérale, la revue « D.M. » (Deutsche mark) avec ses 700.000 numéros hebdomadaires est éditée par une association de consommateurs disposant de puissants moyens d'action. Aux Etats-Unis, c'est un million d'adhérents, donc de familles, que se partagent la « Consumer Research », fondée en 1928 et la « Consumer Union » (1936), cette dernière disposant, par exemple, d'un budget de 40 millions de nos francs actuels entièrement alimenté par les cotisations de ses adhérents, ce

---

(1) 78, rue de l'Université, Paris-7e. Tél. : Littré 58-38. Adhésion et abonnement à la revue : 5 F.

qui lui assure une totale indépendance à l'égard des instances politiques et commerciales.

Toutes ces associations possèdent un personnel nombreux et spécialisé réparti dans différents ateliers et laboratoires où sont testés par des essais comparatifs les produits les plus variés. : alimentaires et textiles, voitures de toutes marques, appareils ménagers, de radio-télévision, aspirateurs, etc., afin de guider le choix du consommateur.

Là pourtant ne se borne pas leur activité. Il leur arrive de passer à l'action directe. Peut-être se souvient-on de la grève de consommation de la viande déclenchée en Angleterre voici quelques années contre les hausses de prix. Pratiquée par une grande partie de la population, en accord avec les organisations syndicales, il ne fallut pas plus de huit jours pour amener les bouchers à composition. Peu après, en Allemagne fédérale, une action analogue se soldait par des résultats également positifs.

Bref, en regard de ces imposantes formations — qui, elles aussi, connurent des débuts difficiles avant de gagner le grand public — l'OR.GE.CO. tente modestement sa percée. Elle publie une revue bimensuelle, où sont exposés les résultats et appréciations de ses textes comparatifs sur nombre de produits de consommation courante (2). On y trouve, en outre, des études de vulgarisation sur les problèmes de la distribution et la dénonciation des publicités abusives qui trompent le consommateur, l'OR.GE.CO. y soumet ses vues sur les réformes indispensables. Elle intervient, par ailleurs, auprès des pouvoirs publics, voire directement auprès des commerçants et fabricants qui se sont signalés par leurs pratiques frauduleuses.

VERS L'EFFICACITE

On conçoit que le premier objectif de l'OR.GE.CO. a été de se faire connaître, de rassembler le plus grand nombre de consommateurs afin d'acquérir le « poids » nécessaire pour leur assurer une défense efficace devant la puissance grandissante des groupements commerciaux.

Or la presse s'est, en général, montrée réticente. Certains journaux ont préféré l'ignorer pour ménager leur clientèle publicitaire. L'O.R.T.F. aussi s'est dérobée, Europe n° 1 acceptait de parler de l'OR.GE.CO., mais au tarif publicitaire des grandes marques, ce qui dépassait ses possibilités. Quant à Radio-Luxembourg, il s'y est refusé, prétextant que « l'action et les publications de l'OR.GE.CO. nuiraient à la publicité de nos annonceurs habituels. »

Ce ne sont heureusement ni le boycott ni les obstacles semés sur sa route qui ont pu vaincre la volonté tenace des animateurs de l'OR.GE.CO. dont l'action commence à inquiéter les firmes commerciales qui ne se trompent pas sur les possibilités de développement d'une telle initiative et sur les dangers qu'elle comporte pour la gent mercantile.

L'OR.GE.CO. est, en effet, intervenue à plusieurs reprises et a présenté des solutions aux problèmes de la qualité et de la distribution de la viande, du lait, du vin et autres denrées de première nécessité.

Son obstination persévérante lui a déjà valu d'obtenir l'intervention des pouvoirs publics pour réprimer certains abus. La télévision elle-même s'est décidée à montrer certaines formes de son action. Elle a aussi forcé le silence de la presse qui, tout récemment encore, s'est faite l'écho de ses protestations concernant les hausses « dissimulées » des boulangers de la Seine lançant sur le marché une nouvelle catégorie de pains de 400 grammes au prix de 0,64 F substitués aux pains de 500 grammes vendus 0,66 F, ce qui faisait une augmentation de 21 %. La publicité donnée à ce communiqué alertant les consommateurs a amené le ministre des Finances à interdire la fabrication du pain de 400 grammes et à rétablir celle du pain de 500 grammes en faisant obligation au Syndicat de la Boulangerie de la Seine de faire appliquer cette décision.

Après avoir, à cette occasion, dénoncé certaines modalités de chauffage direct des fours à pain par des brûleurs intérieurs, ce qui entraine une pollution du pain au contact des gaz de combustion et des suies cancérigènes, l'OR.GE.CO. posait le problème de la reconversion de la boulangerie française sclérosée, dispersée et vétuste. Elle en signalait les méthodes souvent archaïques, le matériel périmé, ses fabriques minuscules, sa qualité médiocre, ses prix excessifs et préconisait une boulangerie concentrée et mécanisée, plus facilement contrôlable, ainsi qu'elle existe dans tous les grands pays civilisés. Il importe à ce propos de rappeler que tandis que les boulangeries industrielles ne font que 5 % du pain consommé en France et généralement destiné aux collectivités (hôpitaux, casernes, lycées, cantines d'entreprise, etc.), en Allemagne fédérale, les boulangeries industrielles font 34 % du pain, en Autriche 50 %, en Hollande 60 %, en Angleterre 75 %.

On peut vraisemblablement penser que si, dans cette branche de l'alimentation, de telles mesures trouvaient leur application pour le développement de boulangeries industrielles centralisées dans les localités importantes, desservant des postes de vente gérés par des employés dont les congés se feraient par roulement, nous aurions, entre autres avantages, celui de ne plus être victimes de l'incohérence de fermetures soudaines des boulangeries de tout un quartier obligeant les consommateurs à de longs déplacements, à de longues files d'attente ou à ne plus trouver de pain du tout chez l'unique boulanger.

AVEC LECLERC

Il va de soi que l'action d'assainissement commercial entreprise par les centres distributeurs Leclerc ne pouvait manquer de trouver de la part de l'OR.GE.CO. un soutien conséquent.

La « R.P. » (janvier 1960) a déjà mis en relief la lutte courageuse entreprise par Edouard Leclerc, cet ex-séminariste qui quitta le froc pour entrer dans l'arène mercantile et qui se bat, en franc-tireur, contre les marges abusives prélevées sur le dos des consommateurs par le commerce traditionnel. Cela lui vaut d'être attaqué par des clans politiciens, agissant par opportunisme électoral, ceux dits de gauche utilisant à l'occasion les syndicats qui leur sont inféodés. Les coopératives de consommation elles-mêmes, intégrées dans les routines commerciales et ne parvenant pas à se réformer pour vendre au plus bas prix, se sont dressées contre ce nouveau concurrent dont les marges bénéficiaires plus réduites leur enlèvent la clientèle.

Il n'en reste pas moins que depuis 1949, la première réalisation du petit épicier de Landerneau a fait boule de neige (plus de 300 centres distributeurs à ce jour disséminés dans tout le pays) et a déclenché une véritable révolution, tant parmi les petits boutiquiers encroûtés, qui vendent peu et cher, que dans le haut négoce des chaines commerciales.

Il a eu à faire face à une coalition d'autant plus puissante qu'elle est dirigée par des intérêts financiers considérables. C'est ainsi que dans nombre de villes où se sont installés des centres Leclerc la guerre a été engagée à grands frais contre ces « casseurs de prix » (3).

Les deux cents millions d'anciens francs du groupe Berthier engagés dans les magasins SAVECO de Grenoble se sont révélés insuffisants ; ce sont les milliards des grandes banques et autres sociétés financières qui sont utilisés pour monter des

---

(2) Noter que les résultats de ces tests sont diversement appréciés par les industriels dont la qualité de leur production est mise en cause. Il en est qui passent à la contre-attaque. D'autres qui utilisent, malgré l'interdiction qui en est faite par l'*OR.GE.CO*, les tests favorables à des fins publicitaires Elle est actuellement en procès avec la société Copelait qui, à la suite d'une étude comparative sur les yaourts, avait abusé de la caution de l'*OR.GE.CO.* — qui avait reconnu que ses yaourts étaient irréprochables — pour l'étendre à tous ses produits. Copelait vient d'être condamnée en première instance.

(3) On lira avec intérêt sur l'expérience Leclerc le livre d'Etienne Thil : « Combat pour la distribution ». Edit. Arthaud.

supermarchés qui se multiplient un peu partout et qui mèneront l'offensive afin d'abattre les gêneurs en vendant à perte au besoin, puis, ceux-ci disparus, s'empresseront de relever les prix. La tactique n'est pas nouvelle ; c'est celle employée par les grosses sociétés à succursales multiples au début de l'implantation des coopératives de consommation qui ont quand même survécu et se sont développées, car le principe en était sain et l'on ne peut nier que la présence coopérative a concouru à une certaine stabilité des prix.

Quoi qu'il en soit Leclerc fait front. Il a étendu son champ d'action non seulement sur le plan commercial, mais aussi pour aider les petits producteurs exploités pareillement par la maffia de la distribution. Les commandos de Leclerc sont intervenus avec succès en maintes occasions organisant par camions la vente directe du producteur au consommateur. Dans le Finistère, département pilote d'où est parti le mouvement, la bataille a atteint son point culminant. Tous les moyent ont été employés contre les 46 centres distributeurs de la région : pressions avantageuses sur les gérants, magasins rutilants de tous leurs chromes installés à proximité et vendant à bas prix pour leur disputer la clientèle, etc. Les centres Leclerc ont résisté efficacement à tous les assauts si bien que le résultat de cette compétition à la baisse a fait du Finistère le département le moins cher de France. Il est de fait que partout où s'installe un centre Leclerc les prix baissent. Les magasins environnants doivent suivre ou disparaître.

Certes, on ne saurait prétendre que c'est là la solution idéale pour résoudre le problème de la réforme des structures commerciales. Dans ce domaine comme en d'autres la socialisation n'est, hélas! pas pour demain. Mais puisque nous sommes nous-mêmes incapables d'intervenir plus efficacement, soit par la coopération soit par notre action directe, sachons au moins soutenir cette entreprise autrement que par un simple coup de chapeau puisque nous pouvons en tirer de sérieux avantages. C'est ce que fait l'OR.GE.CO. qui s'empare de l'affaire Leclerc pour appeler les salariés, éternellement sacrifiés dans la jungle capitaliste, à la rescousse en leur montrant que cette tentative individuelle, par la démonstration qu'elle apporte sur le plan pratique, doit être encouragée pour s'étendre davantage afin d'étayer utilement notre action revendicative quotidienne pour de meilleures conditions de vie.

REFORMER NOS MOYENS D'ACTION

Il serait opportun que ceux qui ont accepté la charge de la défense des intérêts ouvriers prennent conscience de la valeur d'exemple d'expériences de ce genre et y apportent leur caution active en s'attaquant à leur tour aux problèmes de la consommation au lieu de se cantonner dans la lutte sans issue des salaires s'essoufflant à rattraper des prix abandonnés sans frein à la discrétion des trafiquants de tout acabit ?

Dans notre époque d'intensification de la productivité qui déverse sur le marché des quantités toujours croissantes de produits, il leur incombe d'orienter l'action ouvrière de telle sorte que les bénéficiaires de cette abondance ne soient plus seulement ceux qui règnent sur la production et la distribution.

Le syndicalisme qui préconise le contrôle ouvrier sur la production et la formation du prix de revient pour déterminer la part du salaire, a aussi pour rôle de conserver, voire d'améliorer la valeur d'achat de ce salaire. De même, ce contrôle permet au salarié de déceler les malfaçons, le sabotage patronal de la qualité du produit, lesquels, s'il ne peut se refuser de s'y prêter, doivent être dénoncés par lui, tant dans son intérêt propre de consommateur que dans celui de la collectivité.

A propos de ce dernier point, il est important de souligner que si certaines entreprises font de leur mieux pour offrir à leur clientèle des produits d'excellente qualité, il en est d'autres pour qui la fraude est lucrative.

Dans un livre retentissant, publié aux Etats-Uniis, puis en France en 1962 (4), Van Packard cite maints exemples de vices de construction volontaires, de médiocrité voulue de la fabrication pour réduire le temps d'usage du produit afin de renouveler la vente plus souvent. Le plus typique est celui de la direction de l'importante firme General Electric déclarant cyniquement dans une note adressée à l'une de ses filiales : « ...la politique suivie jusqu'à présent pour réduire la durée des ampoules électriques nous a permis de maintenir le marché à un niveau élevé... »

Plus près de nous, quelle est celle de nos compagnes qui n'a pas été à même de constater la durée toujours plus éphémère des bas de nylon, inusables à l'origine ?

Sur tous ces problèmes l'OR.GE.CO. a été amenés à prendre position et entend bien poursuivre son œuvre d'assainissement économique et social.

Sans prétendre que les objectifs qu'elle se propose constituent une panacée pour mettre à la raison les fauteurs de vie chère, pour lesquels le consommateur isolé reste une proie facile devant la carence des pouvoirs publics, elle reste convaincue que c'est dans la mesure où ceux qui font les frais de cet état de choses sauront se regrouper, à l'exemple de ceux des pays voisins, qu'ils pourront entreprendre d'assurer avec le maximum d'efficacité la défense de leur niveau de vie constamment remis en cause par les féodalités industrielles et commerciales.

N. FAUCIER.

(4) « L'Art du gaspillage », édit. Calmann-Lévy.

UNE EMISSION MALHONNETE

France-Culture a présenté samedi 16 Janvier un « Hommage à Proudhon » qui fut surtout un éreintement. Parmi ceux qui intervinrent, Jean Bruhat, marxologue, a procédé, pendant vingt-cinq minutes, à l'attaque traditionnelle contre Proudhon. Bruhat a dit ce qu'il pensait et je ne lui en ferai pas grief, regrettant toutefois les allusions à Pétain et à Hitler qui ne s'imposaient vraiment pas (Marx et Lénine sont-ils responsables des crimes commis en leur nom ?).

Mais la question n'est pas là. On m'avait demandé de parler de Proudhon et de l'anarchie. Je l'ai fait en studio durant une vingtaine de minutes. Sans être proudhonien, je me suis permis de dire, pour terminer, ce qui me paraissait actuel chez Proudhon et notamment cette lutte contre l'autorité, plus indispensable que jamais, en pays industrialisés comme en pays sous-développés, en pays capitalistes comme en pays qui se proclament du socialisme. Que n'avais-je pas avancé là ! La censure a joué et il n'est pas resté grand-chose de mon intervention. Je tiens, par ce papier, à m'en excuser auprès des auditeurs.

Je ne savais pas que les propos de Proudhon contre l'autorité fussent encore si actuels...

Jean MAITRON.

LA BOURGEOISIE ET LE PROFIT

On entend souvent dire ici et là que Marx n'avait rien compris, rien prévu, qu'il avait basé son analyse du capitalisme sur la seule observation de la phase de démarrage d'une économie industrielle, analyse qui ne saurait s'appliquer à la phase de plein développement que nous commençons à atteindre en France. L'exploitation de l'homme par l'homme serait dans la nature des choses, la lutte des classes, un « mythe » sans vrai répondant dans la réalité contemporaine. Le capitalisme, tout compte fait, serait un organisateur plus judicieux, bien plus efficace, bien plus souple de l'activité économique que tout dirigisme, que toute planification socialiste incapable de remplacer de façon satisfaisante l'indice de rendement et d'efficacité que constituent les prix de revient et le stimulant du profit.

Dans deux récentes livraisons (15 décembre 1964 et 1er janvier 1965), *La Revue des Deux Mondes* a publié deux articles remarquables par leur brutale franchise de Pierre Bercot sur « La Notion de Profit » et de René Johannet sur « Qu'est-ce qu'un Bourgeois ? » qui définissent avec clarté le point de vue de la classe possédante et de ses mandataires technocrates. Raymond Guilloré a déjà dit ici l'essentiel de ce qu'il fallait penser de l'argumentation de Pierre Bercot. Qu'il me permette d'ajouter ceci : à la manière des économistes libéraux du XIXe siècle, Pierre Bercot exalte le rôle de l'entrepreneur qui risque tout son avoir pour satisfaire mieux et moins cher que ses concurrents les besoins du consommateur. Il souligne cependant que la première condition du succès de l'entrepreneur demeure qu'il sache « obtenir le travail nécessaire des hommes rémunérés à taux fixe, travail en quantité et en qualité ». N'est-ce pas une autre manière de dire que la réussite de l'entrepreneur repose essentiellement sur son appropriation de la plus-value créée par le travail salarié ? D'autre part, Pierre Bercot, comme tous les économistes de l'école libérale, postule l'existence d'un marché parfait. Il prétend que les « coalitions », c'est-à-dire les trusts, les cartels, les ententes, n'existent pas dans les sociétés modernes et que les consommateurs peuvent librement exercer leur choix parmi les biens et les services qui leur sont offerts par les entrepreneurs en perpétuelle concurrence pour obtenir leur clientèle. On s'étonne presque de trouver un tel argument sous la plume d'un dialecticien aussi habile. Le protectionnisme, les droits de douane, les privilèges fiscaux, les réglementations de diverses professions, la publicité, les monopoles de fait ou de droit, font du marché national une création singulièrement artificielle et orientée. Quant au marché mondial il est loin d'exister encore. On connaît, pour prendre un exemple familier, le cas des compagnies de navigation maritime et aérienne dont les tarifs sont fixés par une conférence internationale qui proscrit presque totalement la concurrence.

René Johannet, de son côté, justifie les privilèges de la bourgeoisie en affirmant qu'en tant que classe, elle a joué un rôle décisif par son goût de l'acquisition et de la thésaurisation en accumulant le capital nécessaire à l'expansion industrielle. La bourgeoisie aurait été, depuis le moyen âge, le seul moteur de la vie économique, l'artisan de toute prospérité entre une aristocratie dépravée ou médiocrement instruite et une vile populace. La révolution française aurait été la conséquence de la conjonction hideuse de ces deux ineptes extrêmes. Mais ne nous attardons pas à exposer et à discuter cette étrange vision de l'histoire. L'important c'est que, selon René Johannet, la bourgeoisie aujourd'hui, en France, tend à vouloir négliger sa fonction de classe moyenne et à tenter de s'assimiler à l'aristocratie de jadis. Il en résulte chez elle la même dégénérescence et le même goût du suicide qui poussaient les grands seigneurs du XVIIIe siècle à se faire philosophes rationalistes. La bourgeoisie contemporaine, en partie à l'instigation des écrivains romantiques, voudrait se faire pardonner ses origines et donne parfois dans le « progressisme ». En manière de conclusion, René Johannet chante en ces termes la gloire du bourgeois : « Ses deux parties fortes, sans aucune espèce de doute, ce sont la cuisine et la « caution », l'argent et la table. »

Au fond, chez Johannet comme chez Bercot, se dessine nettement la conception d'une sorte de supériorité biologique vitale de la bourgeoisie sur les autres classes. Elle ne l'emporte ni par son intelligence, ni par son imagination, ni par sa générosité mais par son obstination, sa vision claire de ses intérêts et son énergie. Il est vrai que l'appât du gain, du profit exalte et transforme souvent d'étrange façon le bourgeois. Il n'est pas de salarié qui n'ait observé ce remarquable spectacle qu'offre le patron le plus brutal, le plus grossier avec son personnel, lorsqu'il est aux prises avec un client « sérieux ». Le « singe » se métamorphose en parfait civilisé d'une exquise urbanité. Il n'y a pas d'humiliation, de rebuffade qu'il n'encaisse avec le sourire si un gros bénéfice luit à l'horizon.

C'est précisément la fierté de la classe ouvrière que de ne pas se plier à la loi du profit. Parce que les salariés, conscients de l'originalité de leur classe, placent d'autres valeurs au-dessus de la consommation, telles que le respect de soi-même et le respect de l'humanité qui cherche à s'affirmer dans tous les hommes leurs semblables, ils sont souvent une énigme pour le bourgeois. On connaît, par exemple, ce vieil argument des employeurs contre l'élévation du niveau des salaires : si l'on paie les ouvriers au-dessus du taux de subsistance, ils ne viendront plus travailler qu'un jour sur deux. Ce serait vraiment admirable s'il en était ainsi. Cela montrerait que l'ouvrier préfère être lui-même, échapper à l'aliénation d'un travail purement utilitaire plutôt que d'accroître sa consommation.

En réalité, la bourgeoisie ne joue plus depuis longtemps le rôle d'accumulatrice de capitaux que lui assignent nos auteurs. On s'en aperçoit bien dans le domaine de la construction et du logement où, malgré la liberté quasi totale des loyers, les investissements privés sont loin d'être à la hauteur des besoins. Si la bourgeoisie ne « capitalise » plus elle sait encore admirablement se servir des capitaux souvent prêtés par l'Etat, c'est-à-dire prélevés sur les revenus de la grande masse des petits salariés, afin de financer des entreprises dont les pertes sont socialisées et les profits personnalisés. La bourgeoisie sait encore jouer à merveille son rôle « d'entrepreneur de main-d'œuvre » qui consiste essentiellement à assurer la production de la plus-value et à se l'approprier pour satisfaire à son appétit de consommation et de puissance. N'est-ce pas là pratiquer l'exploitation de l'homme par l'homme ? C'est la fierté des salariés conscients que de refuser de prêter la main à cette entreprise généralisée de spoliation des faibles et de décliner toute fonction d'autorité aussi modeste soit-elle dans le cadre d'une structure économique et sociale oppressive.

Pierre AUBERY.

LE FAIT DU MOIS...

C'est un événement capital que la nationalisation de toute une série d'entreprises, grandes et moyennes, par l'Etat syrien. C'est un événement capital parce que c'est la première fois que sont prises (en dehors de l'Occident) des mesures de nationalisation dans des pays où le capitalisme n'est pas représenté essentiellement par du capital étranger. Que ce soit en Egypte ou à Cuba, en Chine ou en Algérie, et même en Russie, toute la grande industrie et parfois une partie des terres étaient, avant les nationalisations, entre les mains d'étrangers, si bien qu'on a le droit de se demander si les nationalisations n'y ont pas été inspirées beaucoup plus par le nationalisme que par le socialisme, d'autant plus que souvent elles se limitèrent aux entreprises étrangères.

Or, en Syrie, cette question ne se pose pas, car aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture il n'existe pratiquement en Syrie aucune entreprise étrangère. La nationalisation y frappe donc exclusivement le capital indigène et peut, par conséquent, être considérée comme étant d'inspiration purement socialiste.

Le caractère socialiste des récentes mesures se trouve confirmé par le fait que le gouvernement qui les a prises est, bien qu'il soit présidé par un général, un gouvernement du Ba'ath, c'est-à-dire d'un parti qui, dès le jour où il s'est fondé, soit il y a quelques dizaines d'années, s'est proclamé « socialiste », s'est toujours réclamé d'un programme socialiste et a demandé à faire partie de l'Internationale socialiste.

Nous sommes donc ainsi, pour la première fois, hors d'Occident, en présence d'un parti socialiste, appliquant un programme socialiste, pour des raisons purement sociales, à l'exclusion de toute préoccupation nationale. Le fait est d'importance.

...et LA BÊTISE DU MOIS

Rien de nouveau sous le soleil ! Toutes les dictatures se ressemblent. Rien d'étonnant donc à ce que les mesures préconisées par M. De Gaulle lors de sa conférence de presse du 6 février, aussi bien en politique étrangère qu'en politique intérieure, ressemblent comme des sœurs à celles qui furent proposées ou prises jadis par les dictatures fascistes.

Rappelons, en effet, que, peu avant 39, Mussolini avait demandé — et avec quelle insistance ! — que la Société des Nations, cette première mouture de l'O.N.U., soit dirigée par un directoire à quatre, composé de l'Italie, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France. Or, de même, aujourd'hui, M. De Gaulle propose que l'O.N.U. soit réformée de manière que le pouvoir y soit entre les mains, non plus de l'Assemblée générale où sont représentés tous les Etats membres de l'ONU, mais entre celles d'un Conseil restreint, composé essentiellement de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'URSS et de la Chine, l'Assemblée générale n'ayant plus guère alors qu'un rôle consultatif.

Dans le domaine intérieur, même identité de vues avec le fascisme. Ce que M. De Gaulle veut inaugurer en France c'est ce qu'il appelle une « politique des revenus », c'est-à-dire, pour parler clair, le droit pour l'Etat de fixer les revenus de chaque catégorie de la population et, en premier lieu, bien entendu, ceux de la classe ouvrière, c'est-à-dire les salaires.

Or, c'est précisément là ce qui existait dans l'Italie de Mussolini et dans l'Allemagne de Hitler, et ce qui existe aujourd'hui encore, dans l'Espagne de Franco.

M. De Gaulle, dans sa prétendue conférence de presse, n'a donc fait que reprendre avec de nouveaux termes et plus de doigté, ce que ses prédécesseurs en dictature avaient réalisé ou préconisé — tout comme, soit dit en passant, il n'a fait que reprendre dans le domaine constitutionnel, le programme, de l'aspirant-dictateur Déroulède, au temps de l'Affaire Dreyfus : l'institution de ce que ce dernier appelait une « république plébiscitaire ».

Quant à la troisième proposition qu'a faite De Gaulle, celle qui est d'ordre monétaire, j'avoue que je ne suis pas parvenu à la comprendre.

Il veut rétablir l'étalon-or et supprimer l'étalon-dollar ! Mais l'étalon-or existe toujours, au moins pour le change entre Etats. Si la Banque de France détient des dollars, c'est parce qu'elle le veut bien, rien ne l'y oblige : elle n'a qu'à dire un mot et les Banques fédérales des Etats-Unis s'empresseront de lui reprendre tous les dollars qu'elle voudra et de lui donner de l'or à la place. Tant de grammes d'or pour un dollar.

Et si l'on adoptait totalement l'étalon-or, comme le propose M. De Gaulle, qu'y aurait-il de changé ? Simplement ceci : qu'au lieu de n'être obligées de rembourser en or leurs billets qu'aux banques centrales des autres pays, les banques fédérales américaines devraient aussi les rembourser en or, aux *particuliers* qui lui en feraient la demande.

Or, en quoi diable ! cela empêcherait-il la prééminence du dollar ? Si tous ceux, banques ou particuliers, qui veulent garder par devers eux des réserves monétaires entassent dans leurs coffres ou leurs lessiveuses des dollars plutôt que des francs, cela tient uniquement à ce qu'ils ont plus de confiance dans la stabilité du dollar que dans celle du franc. Et ils continueront à garder des dollars dans leurs lessiveuses, même le jour où ils pourront les échanger contre de l'or, tout comme la Banque de France conserve aujourd'hui une multitude de dollars dans ses coffres, bien qu'il lui ait toujours été loisible de les échanger tous contre de l'or.

Cette confiance dans le dollar provient avant tout de la prééminence économique de l'Amérique ; si l'on veut supprimer la prééminence du dollar, il faut donc d'abord détruire la prééminence économique de l'Amérique ! Vous sentez-vous de taille, Monsieur De Gaulle, à le faire ? Non ! Alors taisez-vous !

R. LOUZON.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

GREVES... OU NON

Après le succès incontestable de la grève générale du 11 décembre, nous avions salué ce mouvement qui, si le pouvoir persistait à refuser toute discussion utile et tout réexamen de son orientation sociale réactionnaire, devait encore gagner en puissance et en étendue.

Les grèves des 27 et 28 janvier peuvent-elles être considérées comme un élargissement de ce mouvement ? Cela nous paraît très douteux. Nous ne voyons même pas comment il serait possible de repartir après cet épisode qui semble plutôt une fin incertaine qu'une étape nouvelle dans une lutte ordonnée.

Qu'avons-nous pu constater ? D'abord que, dans les services publics, la grève a été effectivement « réglementée » par les directions syndicales elles-mêmes. On nous dira qu'il vaut mieux qu'elle le soit ainsi que par le gouvernement. Pourquoi interviendrait-il, si le travail est fait ? Et pourquoi est-il nécessaire, après une grève très démonstrative, d'en faire une qui l'est moins ?

Cela eût été admissible si le secteur privé était, cette fois, entraîné dans le mouvement, plus largement et plus nettement que le 11 décembre. Au moins d'après les informations dont nous disposons actuellement, il ne ressort pas que les travailleurs des industries privées aient pris une plus grande part, volontaire et sensible, au mouvement d'ensemble. Nous espérons que nos camarades de province nous contrediront. Mais, dans la région parisienne, beaucoup d'entreprises qui ont fermé le jeudi, souvent sur l'initiative patronale, ont récupéré le samedi !

Le problème reste non résolu de la liaison pratique, par des mots d'ordre bien étudiés, du secteur privé avec la fonction publique. La grève de janvier a-t-elle été plus ou moins générale que celle de décembre ? Si l'on s'en tient à la région parisienne, il semble évident qu'elle a été moins générale. Pouvait-elle l'être davantage ? Nous le pensons. En tout cas, si on ne pouvait confirmer et élargir la démonstration du 11 décembre, était-il alors bien nécessaire — répétons-le — de soulever cette seconde vague, déjà affaiblie ?

Autre observation : la fédération du Livre est forte par le nombre de ses adhérents, par ses traditions et par le rayonnement qu'elle s'était acquis dans le mouvement ouvrier. Est-il maintenant entendu qu'elle ne participe pas à une grève dite « générale » ? Pourquoi faut-il absolument que les journaux paraissent un jour où tous les travailleurs sont appelés à cesser le travail ?

Dernière observation : on a dit que l'opinion publique était hostile à ces mouvements et qu'il fallait se la concilier. Mais l'opinion ouvrière est bien une partie — et pour nous la plus importante — de l'opinion publique. En outre, il n'est pas apparu, au contraire, que le 11 décembre, elle ait désapprouvé la grève générale. Et puis, pour gagner l'opinion publique, il faut l'informer complètement et exactement. Je pense que les caisses des fédérations et des confédérations ont encore d quoi faire des affiches et des tracts. A Paris, nous avons pu lire, le 27 janvier, une affiche, éditée par l'Union régionale C.G.T. : **Pourquoi nous sommes en grève ?** Elle n'était pas mauvaise. Il y a lieu de s'étonner qu'à défaut d'une unité d'action complète, les autres centrales et fédérations intéressées n'aient pas, de leur côté et à leur manière, fait connaître à la population les objectifs de la bataille.

LE SYNDICALISME REVOLUTIONNAIRE EST-IL VAINCU ?

Dans une de ces magnifiques envolées dont il a le secret, Robert Louzon a dressé pour nous, dans le numéro précédent, le bilan social de ces quarante dernières années, celles de la vie de notre revue. Il le fait à sa manière, c'est-à-dire avec ce brillant qui lui est particulier, cette provocation intellectuelle qui suscite toujours chez nous des mouvements divers, mais qui nous manque quand, par hasard, il ne s'y livre pas.

Il y a eu des victoires et des défaites : victoire du féminisme, victoire contre le colonialisme ; combat douteux, très douteux, contre le nationalisme et la religion ; défaite du syndicalisme révolutionnaire qui, au fond, n'est qu'un des signes du crépuscule de notre civilisation.

Ce dernier point ne nous plaît pas, évidemment. Ce n'est pas pour cela qu'il n'est pas vrai, car il y a des vérités désagréables qu'il faut pourtant regarder en face. Il est toujours difficile de reconnaître sa défaite, surtout d'admettre que cette défaite est définitive. Qu'un révolutionnaire doive admettre qu'il est battu, ce ne serait pas la première fois, malheureusement, qu'il en serait réduit là. Mais s'il se laisse convaincre que sa défaite est définitive, cela veut dire qu'il cesse par là-même d'être révolutionnaire.

Au cours du repas fraternel de Saint-Etienne, comme la discussion venait sur ce propos, le camarade Maurice Piolet m'a dit : « Il faut être syndicaliste révolutionnaire pour obtenir des réformes ». Je crois que cette courte phrase contient le plus gros de la réponse à faire à Louzon. S'il n'y avait pas eu de révolutionnaires, si des combats révolutionnaires n'avaient pas eu lieu, avec des fortunes diverses, en France et, plus encore, dans d'autres pays, la bourgeoisie et son Etat n'auraient pas lâché à la classe ouvrière ce qu'ils ont été amenés à lui consentir. Aujourd'hui encore, certains bureaucrates syndicaux peuvent bien faire un étalage complaisant de leur importance et de leur efficacité, c'est quand même la lutte qui décide d'une réforme. Je crois que l'originalité du syndicalisme réside justement dans cette synthèse qu'il réalise entre la réforme et la révolution ; réforme, parce que, par sa revendication continue et la lutte qui l'appuie, il fait progresser la société et arrache, pour les ouvriers, des améliorations certaines ; révolution, parce qu'il ne cesse de se poser (parce qu'il ne devrait jamais cesser de se poser), face au pouvoir établi, comme un autre pouvoir, sinon toujours comme un contre-pouvoir.

Sans doute, en même temps qu'il conquiert des réformes sociales, le syndicalisme détruit-il une partie de sa base révolutionnaire. C'est là un phénomène dialectique qui devrait étonner Louzon moins que personne. Cela veut dire seulement que le syndicalisme révolutionnaire est en continuelle construction. En 1965, il est autre qu'en 1906. Il n'a pas changé dans ses principes ; si le patronat, l'Etat et, plus encore, l'Eglise ne peuvent défendre aujourd'hui les principes qui leur étaient sacrés au début de ce siècle, le syndicalisme peut encore

présenter, avec une simplicité tranquille, sa Charte d'Amiens. Mais la société ayant changé, en partie sous l'action du syndicalisme ouvrier, celui-ci a évolué aussi. Si les syndicalistes révolutionnaires se contentaient — comme il arrive quelquefois — de répéter, dans les conditions du capitalisme d'Etat, les formules qu'ils employaient face au capitalisme de la concurrence libre, des petites unités économiques, c'est alors, mais alors seulement, qu'il faudrait conclure à leur défaite.

S'il est vrai que la bourgeoisie a contaminé une partie de la classe ouvrière et que certains de ceux qui « représentent » les ouvriers (qu'on se souvienne des conditions de la « représentativité » !) courent après les prébendes, les dorures et les rubans de la classe hier « ennemie », il existe encore des « noyaux » actifs qui refusent, comme le dit Louzon, les mœurs, la morale et l'idéologie de la société bourgeoise. Et qui s'en trouvent fort bien.

⁂

« Abolition du patronat et du salariat » disaient les syndicalistes révolutionnaires. Sur le deuxième point, ils sont loin de compte. Mais, sur le premier ?

Il s'agit de moins en moins de patronat, au sens où on l'entendait quand les syndicalistes révolutionnaires lançaient leur formule. C'est un combat d'arrière-garde que les patrons prétendus « libres » font semblant de mener encore contre le capitalisme d'Etat et sa nouvelle classe dirigeante. Le patronat contre lequel luttaient nos pères n'a pas disparu, mais il est en voie de disparition.

Voici maintenant que Louzon enfourche la belle cavale sorélienne ! Puisque les luttes de classes s'affaiblissent, c'est le commencement de la fin pour notre civilisation, c'est la décrépitude ; à cause de la faillite des révolutionnaires, nous ne ferons pas l'économie d'une décadence. Remarquez que c'est peut-être vrai, d'autant plus qu'on peut entrevoir — même si ses précurseurs ne nous plaisent pas — une civilisation de remplacement. Mais nous ne pouvons rien prophétiser. Quand il m'arrive de voir la fin d'un monde dans la société qui m'entoure, je me demande si je ne projette pas sur elle mon propre vieillissement.

Le plus curieux sans doute est que Louzon voit un signe de décrépitude dans le fait que la technique est de plus en plus « scientifique », qu'elle procède de plus en plus rationnellement. A première vue, j'y aurais plutôt trouvé un signe démontrant que notre société sort de l'enfance. N'était-ce pas l'un des buts des révolutionnaires que d'introduire de la raison dans le désordre capitaliste ? Emporté par sa logique, Louzon affirme maintenant que la technique a atteint un tel degré de développement qu'elle ne se perfectionne plus que progressivement et d'une façon continue. En somme, le progrès technique ne ferait plus de bonds ! Cette fois, je suis à peu près sûr d'avoir constaté tout le contraire. Jamais le progrès technique n'avait fait de bonds aussi rapprochés que dans ce dernier demi-siècle. Tout porte à croire qu'il n'a pas fini d'en faire.

Pour Louzon, une partie importante du produit social n'a plus besoin d'être « gaspillée » dans les inventions, et, désormais, les investissements pour le démarrage de techniques nouvelles diminueraient ! Or, ce qui est, je crois, une caractéristique de la société industrielle d'aujourd'hui, c'est la part de plus en plus grande du produit national, et aussi de la main-d'œuvre qualifiée, employée à la recherche fondamentale et appliquée. Le nombre des hommes occupés à chercher — et non à produire — croît en progression géométrique. Et l'on a pu dire, d'une façon paradoxale en apparence seulement, que les neuf dixièmes des savants que le monde a connus sont nos contemporains. Aux Etats-Unis d'Amérique, le modèle du genre pour le type de société, il y a près d'un demi-million d'hommes et de femmes qui sont des « chercheurs ». C'est M. Louis Armand, le modèle du genre pour le type d'homme, qui cite ce nombre dans la revue « Réalités » de janvier 65 (« Réalités » pour personnes économiquement fortes). M. Armand ajoute que la somme que les Etats-Unis consacrent à la recherche représente actuellement l'équivalent de 100 milliards de francs nouveaux (entre parenthèses, la France, dans sa Grandeur, en dépense un peu plus de 5 milliards pour le même objet).

Je soupçonne qu'il y a « un saut » que Louzon n'a pas aperçu. Il me dira sans doute qu'il l'a vu aussi bien que moi, ou que n'importe qui, mais que c'est un saut vers la mort. A partir du moment où l'on commence à vivre, on commence aussi à mourir. Ce doit être vrai des civilisations comme des individus. Mais on peut aussi bien dire que c'est un saut vers la force de l'âge. Dans cette plénitude de la société industrielle, caractérisée, à des degrés divers, par le régime du capitalisme d'Etat, le mouvement ouvrier indépendant — et seulement dans la mesure où il est indépendant — dans son aspect réformiste, comme dans son aspect révolutionnaire, l'un n'allant pas sans l'autre, est un des facteurs de la dynamique du progrès technique et de sa conséquence, le progrès social. Il n'est pas écrit que, dans cette voie, il n'y aura plus de saut.

UNIR LES OUVRIERS... OU S'UNIR AVEC LEURS MAITRES

Il faut revenir sur l'ouvrage de *Maurice Labi* « *La grande division des travailleurs* » qui vient de paraître aux « Editions Ouvrières », pour préciser encore certaines questions, principalement celle de la scission syndicale. Il serait inexact d'en chercher la responsabilité et les responsables, seulement en 1921. C'est en 1914 qu'il faut remonter, au moment où la plupart des dirigeants de la C.G.T. s'unirent avec les gouvernants, dans une « union sacrée » guerrière et chauvine ; au moment où, par conséquent, faisant l'unité avec le pouvoir, ils firent effectivement la scission avec les travailleurs, soldats et ouvriers. J'ai écrit : la plupart, parce qu'il n'est pas vrai que, *tous*, ils franchirent ce pas qui les rejeta dans l'autre camp. Sous des formes et à des degrés divers ,il y eut des militants syndicalistes qui n'acceptèrent pas l'union sacrée, même parmi ceux qui acceptèrent la guerre, surtout parmi ceux qui n'envisagèrent pas la possibilité de s'y opposer. Ne rien faire contre la catastrophe, une fois celle-ci déclenchée, ne rien faire parce qu'on ne voulait plus se dresser contre elle, ne rien faire parce qu'on estimait ne plus pouvoir le faire, ce n'était pas la même chose que de se mettre à chanter avec les maîtres, proclamer aujourd'hui exactement le contraire de ce qu'on affirmait hier, devenir patriotes jusqu'au-boutistes et collaborateurs après avoir fait profession d'antimilitarisme et d'internationalisme.

Le livre de *Labi* met bien tout cela en lumière. De ce point de vue, c'est un très bon recueil de documents. Lui aussi, il fait très justement remonter la scission à 1914, non seulement à 1921. Il faut regretter néanmoins que, par certains de ses commentaires et par sa présentation « actualisée » des événements et des hommes, il aboutisse parfois à obscurcir ce qu'il avait d'abord éclairé.

Le livre s'ouvre par cette citation de Jouhaux : « *Nous avons, les uns et les autres, nos erreurs et nos vérités* ». Vous voyez déjà ce que ça donne :

les « erreurs » sont partagées, les vérités aussi ; demi-erreur, demi-vérité « chez les uns et chez les autres » : bénissons-nous, mes frères ! Vous pourriez croire que cette parole, d'une puissante originalité, a été prononcée dans les années 1919 ou 20 ; que, s'absolvant de ses propres « erreurs », Jouhaux tendait ainsi la main aux internationalistes, cette main qui venait de quitter celle des généraux, cardinaux et ordinaux de tous les genres que la guerre fait lever comme chiendent dans une mauvaise terre. Vous vous tromperiez. Cette phrase date de 1946 ; elle fut prononcée au premier congrès de la C.G.T. reconstituée, à l'intention de Benoît Frachon et de ses amis. Elle a une autre signification et elle prend tout son sel. Elle est de style œcuménique. Effectivement, les photographies de l'époque qui nous montrent Jouhaux et Frachon tournant, l'un vers l'autre, leur pipe, attestent que ces deux augures ne pouvaient se regarder sans rire.

Le plus curieux et le plus édifiant, c'est que le livre du camarade *Maurice Labi,* commencé par une phrase de Jouhaux, se termine par une citation de Frachon, un extrait de son discours à ce même congrès de 1946, provisoirement unificateur. Elle brille aussi de mille feux, comme vous pourrez en juger tout à l'heure.

***

Il faut lire complètement le livre de *Labi.* Il nous retrace l'histoire syndicale de cette période (1914-21) avec un scrupule d'historien et de militant ouvrier. Mais il est bon de relire tout de suite le texte du dernier manifeste de la C.G.T., adopté le 1er août 14, par le Bureau Confédéral. Ce texte termine le second chapitre du livre :

« *La folie triomphe de la raison !*

« *Femmes, qui pleurez en ce moment, nous avons tout fait pour vous épargner cette douleur. Mais hélas ! nous ne pouvons aujourd'hui que déplorer le fait accompli.*

« *Pouvions-nous demander à nos camarades un sacrifice plus grand ? Quoi qu'il nous en coûte, nous répondons : Non.*

« *Ce que nous réclamons de tous, c'est un inébranlable attachement au syndicalisme, qui doit traverser la crise qui s'ouvre et y survivre. Aussi fermement qu'hier, nous devons conserver l'intégralité de nos idées et la foi dans leur triomphe définitif.*

« *L'internationale ouvrière restera toujours le but de nos efforts.* »

Certes, ce n'est pas glorieux ; mais, en se replaçant dans ces jours difficiles, c'est acceptable et ne manque même pas d'une certaine dignité. Eh bien ! ce dernier texte du Bureau confédéral lui-même — ce texte qui n'est pas « extrémiste » ou « bolchevik » — voulez-vous savoir comment beaucoup de ses auteurs, Jouhaux en tête, l'ont respecté ? Lisez le troisième chapitre de *Labi* et vous serez édifiés, si vous ne l'étiez déjà.

Dans une conférence confédérale de 1917, au moment où les grèves ouvrières se développaient à l'arrière et, à l'avant, les rébellions suivies de fusillades « pour l'exemple », l'honnête tonnelier Bourderon résumait fort bien ce qui s'était passé dans l'intervalle : « *... nous nous sommes attachés au maître, nous avons marché avec lui, il nous traîne avec son char qui roule dans la boue, le sang et la vanité des conquérants, alors que la classe ouvrière avait résolu d'agir contre lui.* »

***

Oui, c'est en 1914 que s'ouvre le drame de la scission. Il reste évidemment à discuter les responsabilités diverses dans la consommation formelle de la séparation, qui ne produisit qu'après la guerre. En tout cas, il est établi, dans le livre de Labi encore, que Pierre Monatte et une grande partie du groupe de « *la Vie Ouvrière* » — nos devanciers — y résistèrent jusqu'au bout. Monatte fit la preuve de sa sincérité unitaire : il resta à la C.G.T., avec son syndicat. Dans les colonnes de « *la Vie Ouvrière* », en décembre 1921, un grand nombre de militants se prononçaient pour le retrait des « Comités Syndicalistes Révolutionnaires », organismes où s'étaient regroupés les minoritaires et qui étaient, pour les dirigeants de la C.G.T., le prétexte à l'exclusion. Notre ami *Ferdinand Charbit* écrivait : « *En votant le retrait, nous déplacerons la majorité confédérale* » et aussi : « *Que l'on ne croie pas surtout que nous préconisions le retrait pour donner satisfaction aux dirigeants de la C.G.T. Ce serait le plus vilain tour à leur jouer* ». Il me semble que Labi voit là-dedans un peu de machiavélisme. Mais non ! Charbit s'opposait à ceux qui, en s'en allant, faisaient le jeu des dirigeants patriotards. Il démontrait que le fait de rester, et de faire des concessions pour rester, ne signifiait nullement qu'on arrêtait la lutte, déjà très avancée, pour conquérir la majorité. En somme, il ne disait rien d'autre que ceci : l'unité n'est pas l'unanimité.

La conclusion de *Labi* est un appel généreux à la reconstitution de l'unité. Généreux, mais un peu général peut-être. Certes, l'indépendance syndicale, l'organisation autonome de la classe ouvrière y sont données comme des conditions d'une confédération unique. Mais il n'eut pas été mauvais d'indiquer explicitement les garanties actuelles d'une unité durable, les conditions internes qui déterminent si une centrale syndicale est effectivement syndicaliste, ou si elle ne l'est pas.

Cette conclusion, je l'ai dit, Labi l'a placée sous l'égide d'une citation de Frachon, à ce congrès de 1946, où il cousinait avec Jouhaux. Cette citation, la voici : « *Au lieu de bavarder sur la révolution, il faut peser ses mots. Une organisation comme la nôtre n'a pas le droit de lancer des formules à la légère, sans consistance. On ne fait pas la révolution parce qu'on crie la révolution. Si nous voulons être des lutteurs conséquents, nous devons examiner sérieusement, avec des arguments, avec une analyse non superficielle, les éléments dans lesquels nous nous mouvons.* »

Cette déclaration est toute de bon sens, et qui n'y souscrirait pas ? Jouhaux l'applaudit ostensiblement. Mais, pour mieux la juger, il faut savoir qu'elle était faite en réponse au discours du camarade Valière, de l'Enseignement, le seul à oser émettre, dans ce congrès « unanime » de 1946 — moins de deux ans avant une nouvelle scission — des opinions de lutte de classe, le seul — ou à peu près — à dénoncer déjà les pratiques de collaboration, d'intégration qui ont donné les fruits amers que les ouvriers goûtent aujourd'hui, aussi bien dans la hiérarchie des salaires que dans la durée du travail.

VIVE LE PROFIT ! (suite)

Ainsi donc le Conseil National du Patronat Français a publié sa Charte en quatorze points. Il n'avait pas besoin de quatorze points pour dire ce qu'il avait à dire : c'est l'exaltation de la libre entreprise, de la libre concurrence, du libre profit. O liberté, que de crimes !... Toutes ces belles choses — qui n'ont probablement jamais existé, à l'état pur, en dehors des bouquins des économistes — sont des « lois naturelles ». Méfiez-vous quand vous entendez parler de « loi naturelle ». C'est ainsi que les privilégiés ont toujours justifié leurs privilèges. Aujourd'hui encore, les inégalités sociales, les hiérarchies politiques et économiques sont des « lois naturelles ».

Il est donc « naturel » que le patronat profite de l'exploitation du salariat. Aussitôt, ces beaux messieurs se regimbent : les salariés « profitent » aussi de notre esprit d'initiative et du risque que nous prenons ! Voyons, par exemple, la production d'énergie électrique, ou les chemins de fer : pas de patrons (du moins, au sens où ces messieurs l'entendent) ; or, ces services publics fonctionnent normalement bien, sauf justement quand les salariés décident de se croiser les bras. Ce sont des industries, sans patrons privés, qui sont pleines « d'initiatives », qui font sans cesse des progrès dans la technique et l'organisation. Et le prix ? objectent ces messieurs du C.N.P.F. Quel serait le vôtre, messieurs ?

Entendons-nous bien : à l'égard du capitalisme d'Etat, nous sommes dans une position, non seulement de critique, mais de combat. Mais c'est pour le dépasser — puisque la révolution prolétarienne n'a pas réussi à éviter ce stade — ce n'est pas pour revenir au bon vieux temps de la foire d'empoigne « libre ». Ce n'est pas que le capitalisme d'Etat supprime la foire d'empoigne, mais il l'organise. Il prélève lui-même un profit dit « national » qu'il dépense avec de moins en moins de contrôle, et souvent — mais pas toujours — dans des entreprises inutiles. Mais il fait régner un certain ordre, le sien, dans la foire d'empoigne sociale. Et il dit à son tour que cet ordre est la « loi naturelle ».

Si, par impossible, nous en revenions à cette « liberté » chérie des patrons du C.N.P.F., l'une de ses premières conséquences serait, à brève échéance, la crise économique dont le retour cyclique est une « loi naturelle » du capitalisme de libre concurrence et de course au profit. Vous êtes-vous demandé pourquoi le cycle décennal des crises ne se retrouvait plus depuis la dernière guerre ? (Car vous êtes bien d'accord qu'on ne le retrouve plus ? Il y a certes des fluctuations dans la courbe de l'économie ; mais nous n'avons pas connu de crise comme celle des années 30, par exemple, et, bien que certains l'annoncent et même l'attendent, je dis qu'il y a peu de probabilité que nous en connaissions bientôt une semblable). Supprimez toute intervention de l'Etat, de l'Etat en tant que capitaliste, et vous verrez ce que vous verrez ! Même dans ce pays qui vous sert prétendûment de modèle, les Etats-Unis d'Amérique, vous croyez qu'il n'intervient pas ?

SUR LA VIE OUVRIERE EN U.R.S.S. QU'EST-CE QUI EST VRAI ?

Notre numéro de décembre contenait une courte note sur « les écarts de salaires en Russie socialiste ». Ce dernier mot était mis entre guillemets. Nous nous y référions à un discours de Hakamada, secrétaire du parti communiste japonais, d'obédience chinoise. Il en ressortait que l'URSS connaîtrait 30 catégories de salaires, allant du minimum de 40 roubles par mois au maximum de 3.000 roubles, dans le rapport de 1 à 75.

A ce sujet, notre camarade *Roger Lapeyre* m'a posé la question écrite suivante : « *Prière de bien vouloir m'indiquer quels sont les salariés de l'URSS au tarif de* 3.000 *roubles par mois*? » J'ai demandé à Lapeyre quelques explications orales. Il ne m'a pas caché qu'il mettait complètement en doute l'existence en URSS de salaires de l'ordre de 3.000 roubles. Il voit même difficilement quelles sont les catégories qui pourraient bénéficier de salaires de l'ordre de 300 roubles. Il m'a précisé que le rouble était échangé contre 5,50 F, sans qu'il soit possible de procéder, sur cette base, à une comparaison des pouvoirs d'achat respectifs, étant donné les différences dans le mode de vie et dans les marchandises disponibles pour la consommation.

Roger Lapeyre a ajouté qu'il fallait évidemment tenir compte, pour mesurer la hiérarchie réelle, des avantages particuliers dont peuvent bénéficier certains cadres. Mais si l'on s'en tient — comme c'était le cas dans l'information indirecte dont nous faisions état — aux salaires directement payés, la hiérarchie irait seulement de 1 à 6 ou 7.

Il faudrait donc en déduire qu'en URSS, la hiérarchie des salaires serait notablement plus écrasée que celle que nous avons en France. Nous savons en effet qu'en France, elle va effectivement de 1 à 20. Or, nous vivons ici, presque tous, sur cette idée — étayée par de nombreux documents et informations — que les écarts de salaires sont scandaleusement élevés en Russie « socialiste ».

Qu'est-ce qui est vrai ? Les informations directes ou indirectes sur ce point, diffèrent du tout au tout. *Oui ou non, la hiérarchie des salaires est-elle plus large, ou moins large, en URSS qu'en France ?* Sera-t-il dit qu'en 1965, avec les moyens actuels de diffusion, il n'est pas possible de répondre clairement à cette simple question ? La réponse n'est évidemment pas déterminante pour baser le jugement que l'on porte sur le caractère socialiste ou non du régime de l'URSS. Elle n'en est pas moins très importante. Nous ne pouvons accepter d'appuyer notre opinion sur des données fausses. S'il est établi qu'elles sont fausses.

Il est quand même déjà significatif que, sur un grand pays industriel aussi voisin que l'URSS, les informations puissent diverger à ce point. Nos lecteurs nous aideront-ils à répondre avec tranquillité à cette question ?

***

Il m'est arrivé de poser ici une autre question, apparemment aussi simple que la précédente : *Est-il vrai qu'en URSS, la durée du travail soit effectivement de 7 heures par jour ?* On se rappelle que Khrouchtchev, pendant son voyage en France, avait fait grand cas, notamment au cours d'un échange de propos avec un ouvrier de chez Renault, de ce temps de travail relativement réduit, en tout cas réduit par rapport à celui que nous connaissons en France. Eh bien ! *qu'est-ce qui est vrai ?* Interrogé par moi, Lapeyre m'a dit qu'il avait effectivement constaté l'application générale de cette règle dans les services visités et étudiés par lui ; la durée hebdomadaire du travail était de 5 fois 7 heures, soit de 35 heures, avec des heures supplémentaires, dans les transports, qui mettent la durée aux environs de 40 heures. Avouez que cela est important, car il n'existe aucune industrie, aucun service en France, où le temps de travail soit de 35 heures par semaine ! Lapeyre a d'ailleurs ajouté que l'URSS était grande, fort diverse, et qu'il ne pouvait rien assurer pour l'ensemble du pays. Mais, demande Lapeyre, est-il possible qu'à Kiev, Leningrad, Stalingrad, Moscou, dans l'aviation, les transports, les travaux, les ouvriers interrogés mentent tous ?

Je garde quand même une certaine perplexité. Je lis en effet, dans le bulletin de la C.I.L.O. (Commission internationale de liaison ouvrière), dans des « Notes russes » signées Petrov, je lis que — si la durée officielle du travail est en URSS de 42 heures par semaine (et non 35 heures) — cette durée se trouverait souvent allongée par ce qu'on appelle là-bas « les journées de travail intense ». Je ne puis que répéter : *qu'est-ce qui est vrai ?*

En attendant d'autres informations, j'en suis pour le moment réduit à penser que l'URSS étant effectivement très grande, des situations très différentes peuvent y être constatées, dans un coin ou dans l'autre. C'est peut-être un phénomène du même ordre que celui que l'on observe pour les

informations reçues sur l'Amérique ou communiquées par des témoins. Notre ami Péra me disait un jour : « J'ai maintenant compris pourquoi je ne comprenais pas l'Amérique. C'est que l'Amérique n'existe pas ! » Il voulait dire par là qu'il existait « des » Amériques et qu'on ne pouvait tirer une conclusion sur l'ensemble, d'un fait observé dans l'une de ses parties.

Provisoirement, devrons-nous donc dire — dans le même sens — que l'URSS n'existe pas ?

***

Que l'U.R.S.S. n'existe pas, on pourrait le croire en consultant, comme je l'ai fait, la documentation du Bureau International du Travail, à Paris. La *Revue Internationale du Travail,* éditée par cet organisme, contient un supplément statistique qui fournit des données mises à jour sur les salaires ouvriers moyens dans les différents pays des cinq continents. Eh bien ! On n'y trouve pas l'URSS ! Presque tous les pays y figurent : les USA, la Grande-Bretagne, la France, le Japon... et aussi la Yougoslavie, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie. Mais l'URSS, point.

Il est possible quand même de tirer de la lecture de certains documents des indications, non sur la hiérarchie réelle des salaires (cette lacune n'est pas spéciale à l'URSS), mais sur *le salaire moyen,* celui-ci n'ayant d'ailleurs pas une grande signification au point de vue de l'analyse économique et sociale.

Ainsi, d'un rapport d'une mission du B.I.T. en URSS (enquête effectuée en 1959, rapport publié en 1960), il ressort qu'à cette époque le salaire *moyen* par mois était de 500 roubles, soit 6.000 roubles par an. C'est aussi ce nombre que l'on peut trouver dans des articles écrits par des officiels de l'URSS, non sur la question des salaires en elle-même (puisque, encore une fois, l'URSS ne fournit aucune donnée sur ce point), mais sur d'autres questions qui, indirectement, permettent d'en déduire ce salaire annuel moyen de 6.000 roubles. C'est ce qui est également retenu par M. Solomon Schwarz dans son livre « Les ouvriers en Union soviétique ».

Jugez d'abord de ma perplexité : 500 doubles de salaire *moyen* par mois, alors que *Lapeyre* estime qu'un salaire de 300 roubles, loin d'être une moyenne, est un grand maximum qu'il n'a pu lui-même constater ! J'en serais resté là de mon incompréhension si mon attention n'avait pas été attirée soudain sur des documents qui figurent en annexe de l'excellent ouvrage du camarade *Armand Capocci :* « la hiérarchie des salaires ». Ce livre ne concerne que la France, mais l'auteur donne en annexe des renseignements sur la situation dans certains pays. Pour l'URSS, il indique plusieurs salaires constatés, notamment 80 roubles par mois pour un mécanicien, 260 roubles pour un ingénieur-chimiste, directrice de combinat laitier. Nous voici revenus dans l'ordre de grandeur défini par Lapeyre ! Mon incompréhension s'accentuait, quand je finis par me rappeler qu'entre 1960 et 1965, il y avait eu, en URSS, une réforme monétaire et la définition d'un nouveau rouble. L'incompatibilité entre les deux séries de données s'expliquait : le nouveau rouble vaut (théoriquement), depuis le 1er janvier 1961, 10 anciens roubles. La confusion venait du fait que l'un parlait en nouveaux roubles, l'autre en anciens (comme il nous arrive fréquemment en France de parler en anciens francs).

Je tiens à faire remarquer que je ne discute pas aujourd'hui de ce que signifie cette réforme monétaire. Elle a plusieurs aspects qu'il serait très intéressant d'examiner une autre fois. Je n'en retiens pour le moment que ce qui peut être utile à éclairer ce seul point : la hiérarchie des salaires en URSS se trouve-t-elle *maintenant* écrasée par rapport à ce qu'elle était avant cette réforme ? Provisoirement, je crois pouvoir répondre affirmativement à cette question. Je me risque même à dire que, probablement, *l'un des buts* de la réforme monétaire a été de *réduire les écarts hiérarchiques, estimés excessifs, qui s'étaient manifestés pendant toute la période stalinienne.*

Qu'est-ce qui peut me faire conclure ainsi, alors que, dans les chiffres ci-dessus, rien ne permet de déduire quoi que ce soit sur la hiérarchie ? Rien, sauf cependant les indications de Armand Capocci : 80 roubles pour un ouvrier qualifié, 260 roubles pour un ingénieur-directeur. C'est une hiérarchie qui n'est pas nettement différente de celle que nous connaissons en France. Remarquons surtout ceci : alors que les salaires supérieurs paraissent avoir été effectivement divisés par 10 (dans leur valeur nominale), les salaires les plus bas ne l'ont pas été dans la même proportion, et, par conséquent, l'éventail s'en est trouvé resserré. En effet, si l'on admet que la moyenne était de 500 roubles par mois avant la réforme, elle est maintenant de 88 roubles (et non de 50), en acceptant le chiffre donné par Capocci pour les salaires ouvriers du Kazakstan.

S'il y a lieu de protester contre cette conclusion, encore incertaine, ces colonnes sont faites pour accueillir toutes les contestations, basées évidemment sur une documentation plus complète. Citons encore les chiffres fournis par la revue « Contact », éditée en janvier 65, par la direction communiste du Comité d'entreprise Renault (citons-les, sans plus) : « le salaire moyen d'un travailleur soviétique est de 110 roubles, celui d'un ouvrier hautement qualifié de 200 à 250 roubles ; directeur : 400 roubles, plus une prime d'Etat s'élevant à 33 % du salaire, si la production demandée à l'usine a été réalisée ». Ce sont des données plus « optimistes » que celles de Lapeyre !

***

Je veux en terminer aujourd'hui en reprenant la question de la durée du travail en URSS. Dans un article de la Revue Internationale du travail d'octobre 1960 — article écrit par des officiels de l'URSS — j'extrais le passage suivant : « Conformément aux décisions des 20e et 21e congrès du PC de l'U.S., la réduction de la durée du travail à 7 heures par jour deviendra un fait accompli au cours de l'année 1960. *Puis, la même année, il est prévu qu'on passera du système de la journée de 7 heures à celui de la semaine de 40 heures* (remarque : ce n'est donc pas 5 jours de 7 heures). « *On envisage* la réduction graduelle de la durée du travail, *à partir de* 1964, afin de réaliser le régime de la semaine de 35 à 30 heures *entre les années* 1966 *et* 68 (deuxième remarque : ce n'est donc pas encore la semaine de 35 heures. Il plairait déjà aux travailleurs français qu'il y eut un pays du continent où la semaine de 40 heures fût *effectivement* appliquée ; ils savent qu'ils sont loin de compte dans leur pays où la loi de 40 heures va bientôt être vieille de 30 ans !) « *On se propose* également (c'est le texte officiel qui continue) d'adopter la semaine de 5 jours, laissant chaque semaine deux jours non ouvrables. Le passage à la journée de travail plus courte doit s'effectuer sans diminution de salaire ».

Voilà d'agréables « perspectives » ! Qu'elles soient des réalités « entre les années 66 et 68 », je le souhaite non seulement pour nos camarades, les travailleurs russes, mais pour les ouvriers français pour qui cela pourrait alors servir d'exemple et d'argument.

R. GUILLORE.

P.S. — La lecture du « Troud » (« Travail » : organe des syndicats) révèle, pendant toute l'année 1964, de si nombreuses « dérogations » que la règle pourrait bien être, en fait, très différente de la loi. Nous en reparlerons.

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

LE PARITARISME A L'ORDRE DU JOUR

EN FRANCE, GREVE CONCERTEE ET POLITIQUE PARITAIRE

Voilà des expressions nouvelles qui prennent corps après la dernière grève et l'accord conclu entre le C.N.P.F. et Force Ouvrière.

Un fait marquant de la grève du 28 janvier : Etat et syndicats se sont mis d'accord pour que la grève permette la satisfaction des besoins prioritaires et gêne le moins possible les ménages. De ce fait, les entreprises ont seules été touchées, mais un problème juridique va se poser : Peuvent-elles invoquer le cas de force majeure pour ne pas payer leur personnel ?

En septembre 1963, des pourparlers avaient été entamés entre le C.N.P.F. et la C.G.T.-F.O. qui ont abouti en cette fin janvier à un accord de principe au sujet de la généralisation de la quatrième semaine de congés payés dès 1965, de la cotisation au régime de retraite complémentaire (4 % au lieu de 2,5 %, en 1966), de l'aménagement de la convention chômage de l'Unedic en faveur des chômeurs du textile qui auraient épuisé le crédit légal d'heures de chômage que leur accordent l'Etat et la profession, de la fixation d'un contingent d'heures supplémentaires utilisable sans formalités... Voilà un pas important dans le sens de la politique paritaire vers laquelle semblent s'orienter de nombreuses organisations syndicales, la C.G.T. ayant elle-même demandé à discuter avec le C.N.P.F.

Une telle orientation est-elle susceptible de développer de meilleures conditions d'action ? C'est fort possible puisque patrons et représentants des salariés seraient placés en présence de situations concrètes et seraient appelés à confronter leurs solutions respectives. Il est bon de penser à se passer de l'intervention de l'Etat et à compter sur ses efforts propres.

EN BELGIQUE, PRIME A LA SYNDICALISATION

En Belgique, les syndicats réclamaient l'attribution d'avantages spéciaux aux syndiqués ou le versement d'une subvention aux syndicats. Dès 1963 un accord dans ce sens était conclu dans l'industrie du ciment, puis, par la suite, dans le pétrole, le gaz et l'électricité, les charbonnages, la chimie, le tabac, le textile, l'habillement..., de sorte qu'actuellement un tiers des ouvriers bénéficient d'avantages reconnus aux seuls syndiqués par des conventions collectives.

L'industrie des fabrications métalliques vient de s'engager dans cette voie en concluant un accord avec les centrales ouvrières accordant un versement de 0,5 % des salaires bruts à un compte intersyndical... en échange de quoi des sanctions seront prises si des salariés se mettent en grève sans respecter la procédure de conciliation (réduction de l'allocation versée) ; à moins que les syndicats condamnent la grève ou réussissent à faire reprendre le travail dans les trois premiers jours d'un arrêt spontané du travail.

Voilà un moyen bien inattendu de renforcer le prestige des dirigeants syndicaux et d'amener les ouvriers au syndicat.

Un paritarisme qui n'a rien à voir, espérons-le, avec celui des syndicats français.

U. THEVENON.

A SAINT-ETIENNE AUSSI... ON A FETE LE 40e ANNIVERSAIRE

Comme nous l'avions annoncé, les amis de la « R.P. » de la Loire se sont réunis le samedi 23 janvier, à l'occasion de notre 40e anniversaire.

La réunion, à laquelle participèrent des camarades de Lyon et de Paris, s'est tenue à 18 h. à la Bourse du Travail. Nous y avons noté la présence, à côté des militants responsables de l'Union départementale F.O., des dirigeants de l'Union C.F.D.T.

Thévenon présidait et il fit un bref rappel de l'histoire de notre revue. Après lui, Guilloré exposa les difficultés de notre existence à travers une période si chargée en événements. Il souhaita que les camarades de la Loire, en plus de leur apport rédactionnel important et apprécié, constituent une sorte de « noyau » régional, premier exemple d'une décentralisation administrative de la « R.P. ». La discussion qui suivit fut animée et de nombreux camarades y prirent part. La presse régionale a rendu compte largement de notre réunion.

Comme il était prévu, un repas suivit, repas que la bonne chère, l'atmosphère fraternelle et la bonne humeur firent se prolonger tard dans la nuit.

DEFFERRE ET LA LAICITE DE L'ENSEIGNEMENT

Après « la Croix » (5-12-64), « l'Auvergne agricole » (11-12-64), reproduit une déclaration du candidat à la présidence de la République, Defferre, au sujet du problème de la laïcité de l'enseignement.

M. Defferre est d'un réalisme qui peut inquiéter les partisans de la laïcité de l'Etat et de l'enseignement. Qu'on en juge :

« *Ce problème est plus politique que technique et plus passionnel que politique. Il faut être réaliste. Quand on me dit qu'on supprimerait d'un trait de plume tout ce qui a été fait depuis* 1951 *en faveur de l'enseignement libre — loi Barangé loi Debré, je suis sceptique.*

« *Je suis et je reste un laïc, mais je ne commettrai pas certaines erreurs. Un homme qui a la prétention d'être candidat à la présidence de la République commettrait une mauvaise action s'il retombait dans les ornières du passé, s'il ressuscitait une querelle passionnelle, s'il rejetait à droite ou à gauche des hommes qui, par ailleurs, peuvent s'entendre.* »

Et pourtant, sans être anticlérical irréductible, animé du seul souci de respecter les droits de l'enfant, on peut refuser à l'Etat, sans réserves, le droit de soutenir avec les deniers publics, toute organisation partisane de l'instruction et de l'éducation des enfants et de leur formation professionnelle. Cela, on aurait pu espérer l'attendre de M. Defferre.

UN EXEMPLE A IMITER :

LES TROIS FÉDÉRATIONS DES INDUSTRIES CHIMIQUES

(C.G.T.-F.O., C.G.T. ET C.F.D.T.)

D'ACCORD POUR DÉFENDRE LEURS REVENDICATIONS

Les représentants des Fédérations CFDT, CGT et CGT-FO des Industries Chimiques se sont réunis à la suite de la Commission paritaire de la Chimie Ils ont tiré les conclusions de leurs efforts pour obtenir, sur le plan national, des discussions sérieuses avec les Chambres patronales et constaté :

— Le refus obstiné de toute réunion par l'Union des Chambres Syndicales de l'Industrie du Pétrole, qui pousse la provocation jusqu'à rejeter une simple demande d'entrevue formulée par les quatre organisations (CGC, CGT-FO, CFDT, CGT), tandis qu'elle prétend nous imposer la présence en commission paritaire de groupuscules non représentatifs et non signataires de la convention collective.

— Le refus des patrons du Caoutchouc de convoquer la commission paritaire, sous les fallacieux prétextes qu'ils attendent une convocation du ministère du Travail et qu'ils ne peuvent réviser la convention collective avant son extension.

— Le refus de toute discussion du patronat des Industries Chimiques, aussi bien sur les questions de libre exercice du droit syndical et de réduction de la durée du travail sans diminution des rémunérations que sur la question des salaires. En effet, la réunion n'a servi qu'à nous faire notifier la décision patronale prise antérieurement de majorer les salaires réels et minima du taux ridicule de 3 %.

Dans ces conditions, les Fédérations CGT, CGT-FO et CFDT estiment qu'il ne saurait y avoir de succès dans la bataille revendicative déjà engagée qu'en exerçant une pression constante et croissante sur le patronat et sur le pouvoir qui s'épaulent mutuellement contre les intérêts des travailleurs.

En raison du blocage national établi par les dirigeants gouvernementaux et patronaux, c'est au niveau de chaque établissement que les syndicats et sections syndicales doivent exiger ensemble de leur direction locale la discussion et la satisfaction des revendications. Les syndicats et sections syndicales sont appelés à prendre en commun les mesures qui permettront aux travailleurs d'exprimer en permanence leur volonté d'atteindre leurs objectifs.

Notre mot d'ordre est : pas d'entreprise sans action continue et tenace.

LA PRESSE QUOTIDIENNE

Ceux qui la font — Ceux qui l'inspirent

Le succès de la vente du livre de **Nicolas Faucier** ayant dépassé nos prévisions, nous procédons actuellement au tirage d'une deuxième édition, la première étant épuisée alors que de nouvelles demandes sont insatisfaites.

Dans le courant de mars nous serons en mesure de répondre aux commandes. Celles-ci doivent désormais être adressées directement aux : Editons Syndicalistes, 21, rue Jean-Robert, Paris-18e, C.C.P. PARIS 21764-88. Nous avons dû porter le prix de l'ouvrage à 15 F (17 F franco).

LES SYNDICATS EUROPEENS ADOPTENT UN PROGRAMME D'ACTION

Les représentants des Confédérations syndicales des six pays du Marché Commun, adhérentes à la CISL, viennent de se réunir à Bruxelles, les 4 et 5 février.

Ces organisations, qui groupent plus de 12 millions de travailleurs, sont tombées d'accord sur un programme d'action qu'elles entendent réaliser dans les faits, au cours des proches années à venir, par une action convergente dans chacun des six pays de la Communauté Européenne.

Force Ouvrière précise à ce sujet que ce programme comporte l'application de la semaine de travail de 40 heures en 5 jours avec le maintien du pouvoir d'achat correspondant à la durée actuelle de travail ; la généralisation des 4 semaines de congé (déjà pratiquement acquise en France) à quoi devrait s'ajouter une substantielle indemnité de vacances ; la garantie du salaire complet en cas de maladie ou d'invalidité.

En outre, les syndicats libres des six pays ont manifesté leur ferme intention de poursuivre leur action en faveur de véritables conventions collectives européennes.

Ils ont également procédé à unlarge échange de vues avec les représentants des syndicats de la Zone de libre échange, notamment le Trades Union Congress (TUC) et les organisations scandinaves pour harmoniser l'action syndicale.

200 COMMUNISTES ITALIENS VICTIMES DU STALINISME

Le Comité italien pour la Vérité sur les crimes de Staline vient de publier aux Editions « Azione Comune » de Milan, un petit livre de Guelfo Zaccaria, intitulé « 200 communistes italiens parmi les victimes de Staline ».

Lorsque l'Union soviétique sera une démocratie qui permettra l'étude libre de son histoire, les historiens, qui pourront aussi librement dépouiller les archives qu'on peut le faire en France, découvriront, sans nul doute, que ce n'est pas Hitler ni Mussolini qui ont assassiné le plus de communistes, mais Staline.

Depuis que Khrouchtchev a publiquement dénoncé les crimes de Staline, de nombreuses tentatives ont été faites pour essayer de savoir combien de communistes non soviétiques ont péri en URSS. C'est à cette recherche que se consacre le « Comité italien pour la vérité sur les crimes du stalinisme », qui vient de publier les premiers résultats de son enquête.

Le livre expose plusieurs cas et donne une liste de noms de militants victimes du stalinisme. Parmi les cas cités figurent également quelques militants anarchistes et trotskistes assassinés hors de Russie, notamment en Espagne pendant la guerre civile, par les agents staliniens.

« Le stalinisme, écrit le Comité italien, a assassiné physiquement et politiquement des milliers et des milliers de communistes de nationalité étrangère, les atteignant soit dans leur pays d'origine, soit en Espagne à l'époque de la guerre civile où ils étaient allés combattre le fascisme dans la brigade internationale, soit — et c'est sans aucun doute ici l'aspect le plus infâme de cette opération d'extermination conduite avec méthode et sur échelle industrielle — dans les villes et villages de l'Union soviétique où ils s'étaient réfugiés avec confiance pour fuir les persécutions politiques dont ils étaient victimes dans leur propre pays... »

P.R.

Deux revendications à préconiser dans nos syndicats :

SALAIRE MENSUEL GARANTI

ECHELLE MOBILE des SALAIRES

par rapport aux prix — par rapport à la productivité

LA PREMIERE INTERNATIONALE UN EXEMPLE ET DES LEÇONS

Dans nos derniers numéros de 1964, centenaire de la Première Internationale, la commémoration de l'Association Internationale des Travailleurs a pris la place qui convenait. Cependant, étant donné l'intérêt qu'ont pris à la conférence de Georges Vidalenc *les auditeurs de notre réunion du 7 novembre, nous donnons ci-dessous le texte de cette conférence. Nous avons estimé que nos lecteurs de province — et tous ceux qui n'ont pu assister à notre réunion — avaient droit, eux aussi, à connaître ce que nous a dit ce jour-là notre ami* Georges Vidalenc.

L'année 1964, centenaire de l'A.I.T., a été marquée par la publication d'un grand nombre d'études d'ampleur, d'intention et de qualité assez différentes. Pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du monde ouvrier, il y a ample matière à réflexion et il faut se féliciter de ce renouveau d'actualité qui a permis à tous de mieux connaître et mieux comprendre ce magnifique effort d'organisation des travailleurs.

Il n'est pas question dans ce modeste exposé de renouveler l'histoire de l'A.I.T., ni d'en étudier tous les aspects, mais seulement, sans s'attarder aux difficultés de sa constitution, aux distinctions entre l'adresse inaugurale et les préliminaires aux statuts, aux aspects mouvementés et aux positions parfois contradictoires des différents congrès, d'essayer de comprendre ce que furent, pour les travailleurs et notamment les travailleurs français du temps, la doctrine et l'action de cette première Internationale, ce qu'elle représentait à leurs yeux, quels mouvements d'idées et quelles espérances elle pouvait alors éveiller et de mettre en lumière les survivances qui influencent encore le mouvement syndical.

LA VIE ECONOMIQUE EN EUROPE AU MILIEU DU XIXe SIECLE

Vers 1850, la première révolution industrielle est en cours et se poursuit à un rythme variable suivant les pays et les industries. Mais dans l'Europe occidentale et notamment en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, ce sont déjà les structures de la grande industrie qui dominent et orientent la production.

Les problèmes de financement y sont déterminants et amènent développement ou création de banques, de sociétés anonymes ; l'activité en bourse est un excellent baromètre de la santé économique en même temps que l'occasion de spéculations audacieuses qui provoquent des fortunes ou des krachs également sensationnels.

La machine s'introduit à cadence rapide dans les grandes entreprises et la construction des chemins de fer va donner un prodigieux essor aux industries minières et sidérurgiques, en même temps qu'elle facilitera la distribution d'une production qui est désormais production de masse et exige la recherche permanente de nouveaux débouchés.

Les manufactures et fabriques deviennent usines, la masse des salariés dans les grandes entreprises est en rapide croissance et dans cette concentration ouvrière se distinguent deux groupes assez différents : des techniciens pourrait-on dire, constructeurs ou conducteurs de machines, fiers de leur science, assez favorables aux inventions, dont le savoir et l'habileté sont relativement bien rémunérés, et la masse presque anonyme des travailleurs sans grande qualification, réduits aux besognes pénibles d'approvisionneurs de machines ou de coltineurs de fardeaux, cette armée de manœuvres qu'on appelle d'ailleurs d'un mot qui fait image, des hommes de peine et dont on requiert seulement vigueur et docilité.

Mais, et on ne saurait trop y insister, l'industrialisation est seulement en cours et il subsiste un très grand nombre d'entreprises et de métiers traditionnels, un important secteur artisanal où l'on est plus soucieux de qualité, de fini, de travail bien fait que de productions en grande série, où les salariés ont conservé les qualités et souvent aussi la mentalité du métier de jadis. L'ameublement, le bâtiment, l'imprimerie, les textiles de qualité, le vêtement et la parure emploient encore un grand nombre de professionnels qualifiés, souvent de très haute valeur intellectuelle et morale, sachant lire et écrire, ce qui est alors une véritable distinction, et sachant aussi réfléchir aux problèmes de la condition ouvrière. Ce sont eux qui animent compagnonnage et sociétés de secours mutuels, c'est parmi eux seulement que se recrutèrent les rédacteurs de « l'Atelier » qui parut de 1840 à 1850, et qui, « entièrement rédigé par des ouvriers », donne une très haute idée de leur puissance de réflexion, de leur sagacité, de leur sens des responsabilités, de leur souci de préserver la dignité et la liberté de l'homme et de la femme. Reconnaissons en toute honnêteté et humilité que les articles de « l'Atelier » paraîtraient à nombre de nos contemporains d'une lecture bien austère.

Travailleurs de la grande industrie moderne ou des secteurs artisanaux, professionnels qualifiés ou manœuvres, voient se dérouler sous leurs yeux une prodigieuse transformation dans les transports et les méthodes commerciales ; c'est entre 1830 et 1870 que s'établit le réseau ferroviaire, que la navigation à vapeur concurrence avec succès la navigation à voile, que les grands magasins et les grandes banques françaises s'établissent, tout cela facilitant des contacts d'hommes et d'idées, tandis que les expositions internationales dont l'ampleur et la faveur sont croissantes permettent de fructueuses comparaisons entre les applications de nouvelles techniques (1).

Les dirigeants des entreprises ne subissent qu'assez peu les influences de ces changements, le plus grand nombre conserve-t-il traditions et mentalités anciennes, le souci de l'épargne, de la gestion économique, la crainte du risque, le peu de goût pour l'esprit d'entreprise, le secret jaloux des affaires, mais la puissance du patron, absolue dans la première moitié du siècle, a été légèrement limitée par les premières lois sociales, celle de 1841 qui fixe à 8 ans l'âge d'entrée au travail, celle de 1864 qui reconnaît le droit de coalition, c'est-à-dire de grève. Mais en face de dirigeants dont beaucoup restent férus d'esprit autoritaire et persuadés de leur « droit divin » à commander, dont certains se montrent enclins à un certain paternalisme, parfois d'ailleurs tatillon et oppressif, des salariés de plus en plus nombreux supportent moins aisément les contraintes et servitudes auxquelles leurs parents se résignaient et une véritable conscience de classe commence à se manifester.

LA CONDITION MATERIELLE ET MORALE DES OUVRIERS

Vers le milieu du siècle dernier dans le monde déjà industrialisé, c'est-à-dire l'Europe occidentale et le nord-est des Etats-Unis, la condition ouvrière, dans la grande industrie est en fait toujours difficile, souvent misérable, parfois même inhumaine et ce n'est pas sans raison que l'on

---

(1) Crédit Lyonnais 1863 — Comptoir d'Escompte 1864 — Société Générale 1866 — Bon Marché 1862 — Louvre 1855 — Bazar Hôtel de Ville 1861 — Printemps 1865 — Samaritaine 1869.

pouvait qualifier « d'esclaves blancs » ceux qui peinaient dans les mines et les usines textiles notamment. Des enquêtes, non suspectes puisqu'elles sont l'œuvre de bourgeois rassis, « juste milieu », mais intelligents et honnêtes qui rapportent scrupuleusement ce qu'ils ont vu et entendu, non sans en être émus et parfois indignés, nous révèlent ce qu'étaient alors les conditions de travail et de vie de ces masses qu'on pouvait qualifier de « prolétaires » (2).

A l'époque, la doctrine du libéralisme économique a pratiquement valeur d'un dogme que personne ne conteste et qui consacre le pouvoir illimité et sans contrôle de l'entrepreneur dans l'entreprise, par ailleurs l'afflux de ruraux sans ressources ni qualification professionnelle dans les centres industriels, l'âpreté de la concurrence ont pesé lourdement sur les salariés, et les enquêteurs peuvent signaler :

Des journées de travail de 12 heures au moins, quelquefois de 14 ou de 16, même le dimanche quand les commandes sont pressantes, et par contre le longues périodes de non activité, 2, 3 et même 4 mois, et de licenciements sans indemnités d'aucune sorte et pudiquement baptisées « morte-saison » quand les commandes font défaut. Les enfants commencent à travailler à un âge qui nous apparaît aujourd'hui invraisemblable à 8 ans, à 7 ans, à 6 et même 5 ans. Quand les adultes cessent-ils de travailler ? à la dernière maladie qui les envoie à l'hôpital et au cimetière car s'ils en réchappent, il est nécessaire de retourner au travail s'ils veulent manger.

Que pouvaient gagner ces travailleurs ? Pour toute la France les moyennes de salaires s'établissaient, en chiffres ronds, à 2 francs par jour pour les hommes, 1 franc pour les femmes, 0,50 pour les enfants. Certes les professionnels qualifiés avaient de meilleurs salaires, mais les manœuvres recevaient souvent moins et dans le textile, traditionnellement mal payé, beaucoup de travailleurs hommes faisaient des semaines de 9 à 11 Frs. Encore faut-il tenir compte des mortes saisons qui réduisaient, et parfois fortement le salaire annuel. Evidemment, il s'agit de francs-or de Germinal, qu'il est malaisé de traduire en francs d'aujourd'hui. Mais d'après les mêmes enquêteurs nous savons qu'une famille ouvrière normale de 4 personnes, le père, la mère et deux enfants avait besoin de 350 à 400 francs pour vivre avec la plus stricte économie, très au-dessous du « minimum vital » actuel, en se nourrissant essentiellement de pain, de soupe et de fromage, la viande n'apparaissant qu'à de très rares occasions. Même si le chef de famille ne connaissait ni l'accident, ni la maladie, ni une morte-saison prolongée, son salaire ne permettait guère d'équilibrer le budget familial, d'où la nécessité du travail de la femme et l'obligation de pousser les enfants vers l'usine ou la mine le plus tôt possible pour assurer au moins du pain à la maisonnée. Aussi ne s'étonne-t-on pas que dans la région lilloise, deux familles ouvrières sur trois étaient inscrites à l'Assistance Publique ou avaient recours aux œuvres de charité privées desquelles elles recevaient des bons de pain, de charbon ou de chaussures.

Quand le salaire permet à peine de se nourrir les autres postes du budget sont nécessairement sacrifiés, le vêtement et surtout le logement. Si les mines et les chantiers, les fabriques et les usines pouvaient offrir un gagne-pain aux masses populaires de plus en plus nombreuses dans les centres industriels, rien n'avait été prévu pour les loger. Fautes de ressources, elles trouvaient abri dans des banlieues mal desservies et la fatigue des trajets à pied par tous les temps s'ajoutant à celle du métier, ou dans des locaux urbains souvent peu destinés à abriter des êtres humains, des greniers mal aménagés comme à Paris, des caves comme à Lille, des bâtisses sordides un peu partout, mal entretenues, dépourvues non seulement de tout confort mais de toute hygiène. C'est l'origine de ces quartiers de taudis que connurent au siècle dernier toutes les grandes villes industrielles en Angleterre comme en France, en Allemagne comme aux Etats-Unis, et qui ne sont pas encore partout disparus. Les familles ouvrières y étaient entassées le plus souvent dans une pièce unique, parfois couchant dans un lit unique, conditions propices aux pires dépravations et déchéances physiques et morales. D'où ces redoutables maladies sociales provoquant une mortalité très élevée : tuberculose, prostitution, maladies vénériennes, alcoolisme.

Il ne convient pas de noircir à plaisir ce tableau. Certes il existait des professions, des entreprises et des localités où les conditions étaient moins pénibles, où des salaires un peu plus élevés permettaient une vie familiale moins misérable et une existence plus digne, mais il faut cependant retenir que dans la société du temps où les classes bourgeoises et dirigeantes se disent et se croient « supérieures », il y a aussi des classes que l'on juge et nomme « inférieures », (certains disent même « dangereuses ») que les privilégiés veulent bien traiter avec bienveillance, mais non sans condescendance, et à condition qu'elles se tiennent « à leur place », ne revendiquent point et attendent du bon vouloir des dirigeants économiques et politiques, les améliorations et libertés qu'elles souhaitent. Le ministre Casimir Périer n'avait-il pas nettement déclaré : « Il faut que les ouvriers comprennent bien qu'il n'y a pas d'autre remède pour eux que la patience et la résignation. »

A l'époque il n'y a pratiquement aucune législation du travail, le salarié ne bénéficie d'aucune sécurité ni dans le travail, ni dans l'emploi, il vit le plus souvent au jour le jour sans réserves, sans moyen d'information, sans grande possibilité d'échapper à son destin, sans même l'espérance d'un avenir meilleur pour ses enfants. Pourtant ces prolétaires sont les fils ou petits-fils de ceux qui firent ou virent la Révolution de 1789, qui participèrent plus ou moins aux grands mouvements d'idées qu'elle inspira, ils ont, avant même d'en avoir le titre, mentalité de citoyen et les ouvriers, de Paris notamment, jouèrent un rôle considérable dans les sociétés secrètes qu'animait l'opposition libérale et républicaine, dans les soulèvements qui marquèrent la Monarchie de Juillet, et particulièrement dans les Révolutions de 1830 et 1848 et dans les tragiques journées de Juin 1848.

Dans le domaine professionnel aussi ils commençaient à faire la critique du régime économique, de la toute-puissance patronale, de l'exclusive recherche du profit, ils envisageaient des structures nouvelles qui tiendraient davantage compte de l'homme et moins du capital. Les uns rêvaient des Icaries ou des Salentes harmonieuses, d'autres parlaient de coopération ou de mutualisme, d'autres agissaient en animant des compagnonnages ou en créant des Sociétés de Secours Mutuels qui devenaient, à l'occasion, sociétés de résistance pour s'opposer aux baisses de salaires ou à l'emploi à bas prix de la main-d'œuvre étrangère. Une véritable conscience de classe naissait de la communauté de destin, de la solidarité dans le travail et le besoin, et elle s'affirmait par des gestes d'entraide et par des revendications collectives.

Nous connaissons mal toutes ces tentatives dont beaucoup avortèrent, ces groupements qui souvent disparurent sans laisser de traces, ces « obscurs » dont l'histoire n'a pas retenu les noms. Beaucoup de travailleurs de la base étaient alors illettrés, ce qui ne veut pas dire inintelligents, ni même ignorants mais rendaient plus difficiles propagande et information que pouvaient seuls assurer la parole et le contact direct contrariés d'ailleurs par l'absence du droit de réunion et d'association. Cependant sur les lieux de travail, dans les cayennes de compagnons, dans les foyers ouvriers ou les arrière-salles des cabarets, se formait une mentalité nouvelle, ces prolétaires prenaient conscience des transformations industriel-

---

(2) Eugène BURET : « De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre », Paris 1840. — Dr VILLERME : « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, laine et soie », Paris 1840. — Dr. GUEPIN : « Nantes au XIXe siècle », Paris 1835. — Adolphe BLANQUI : « Des classes ouvrières en France », Paris 1849.

les qui s'effectuaient et des problèmes qu'elles apportaient, du nouveau rythme de la vie économique et ils prétendaient y introduire des garanties pour le monde du travail. Nous avons déjà cité « l'Atelier » mais la liste est longue de publications analogues : journaux ouvriers souvent éphémères, brochures qui témoignent d'une claire vision et qui revendiquent avec une émouvante sincérité le droit au savoir, l'instruction obligatoire, la nécessité du groupement professionnel pour substituer la négociation collective à l'arbitraire du contrat de travail individuel.

Sans doute il ne s'agissait que d'une minorité d'animateurs, de « militants » dirions-nous aujourd'hui, sans doute ils ne voyaient pas toujours l'ampleur et la complexité des problèmes évoqués, mais il faut leur rendre cette justice qu'ils ont senti, ou tout au moins pressenti, dans quel sens se faisait l'évolution économique et le rôle croissant de la technique. C'est dans ces groupements, au cours de ces discussions que naîtra l'idée d'une organisation internationale des travailleurs devant conduire à une législation internationale du Travail.

Ces novateurs ne mesuraient sans doute pas l'énormité de la tâche, mais ce n'est pas un mince mérite que de l'avoir entreprise alors qu'il n'y avait pratiquement nulle part de droit du travail et que les ouvriers français n'avaient pas même le droit de s'associer sur le plan national.

Il convient d'accorder à ces précurseurs souvent oubliés ou inconnus faute d'archives un sentiment de fraternelle gratitude. Des hommes comme Tolain et Varlin sont à l'origine des mouvements de pensée et d'organisation ouvrières qui marquèrent les XIXe et XXe siècles.

LES PRECURSEURS DES LIAISONS INTERNATIONALES

Pour citer l'effort des ouvriers du milieu du XIXe il faut rappeler le climat politique que l'on rencontrait alors en Europe. Les frontières des Etats étaient alors à peu près celles qu'elles conserveront jusqu'en 1914, avec cette réserve que l'Allemagne et l'Italie n'étaient pas encore unifiées et que le roi de Prusse et le roi de Piémont n'étaient que les plus marquants parmi d'autres souverains qui leur disputaient la prépondérance.

Si les institutions gouvernementales d'alors avaient conservé beaucoup des formes et de l'esprit des monarchies absolues d'autrefois, elles faisaient progressivement place, non sans résistance, à une législation nouvelle, les idées libérales et démocratiques transmises ou vivifiées par les souvenirs de la Révolution française commençaient à se manifester, des assemblées parlementaires au recrutement plus ou moins large, limitaient l'absolutisme des souverains et l'arbitraire des administrations. Les remous qui agitèrent la plupart des Etats européens en 1848 attestent l'existence et la vigueur de revendications qui se réclament tantôt du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à se libérer de toute domination étrangère, soit de l'esprit démocratique exigeant une participation accrue dans la gestion des affaires du pays, et notamment l'établissement du suffrage universel, soit enfin, mais plus rarement, d'idées sociales qui revendiquaient une amélioration des conditions de travail et de vie des masses ouvrières prolétarisées.

Tous ces mouvements qui tendaient à un certain affranchissement, à une certaine émancipation, se heurtaient naturellement à l'opposition des pouvoirs établis, des gens en place, des classes sociales favorisées et ils étaient durement sanctionnés par des peines d'amende ou de prison, voire même par de sanglantes répressioins, et les militants qui avaient pu échapper aux recherches de la police cherchaient souvent refuge en d'autres pays plus tolérants.

C'est à Londres où il avait trouvé asile en 1834 que Mazzini créa la Ligue de la Jeune Europe, c'est en France, puis en Angleterre que se formèrent en 1850 le Comité Central Démocratique avec Ledru-Rollin, Mazzini et Arnold Rugge et en 1852 l'International Association groupant des Britanniques, des émigrés Français, Allemands et Polonais.

Groupes de pensée et d'opinion, aux programmes ambitieux, mais aux activités sporadiques et parfois désordonnées et sans efficacité réelle. Il en sera autrement de l'Association Internationale des Travailleurs.

L'A.I.T.

Il s'agit essentiellement d'une création ouvrière dont la genèse mérite d'être rappelée. Le 29 Septembre 1860 un Saint-Simonien écrivait au « Progrès de Lyon » pour suggérer l'envoi d'ouvriers à l'Exposition Universelle de Londres qui devait se tenir en 1863. L'idée fut reprise peu après par Pauchet, l'adjoint d'Adolphe Guéroult, directeur de « l'Oinion Nationale » (le journal du prince Napoléon qui, quoique cousin de l'empereur, se disait « socialiste »). Le journal commença à recueillir des souscriptions à cet effet, mais ne tarda pas à déplorer que les ouvriers missent peu d'empressement à accueillir cette initiative. C'est alors qu'une lettre d'Henri Tolain, ciseleur sur bronze, élargit le problème. Cette lettre a valeur de manifeste, en termes élevés elle pose clairement le problème de la capacité et de l'indépendance ouvrières ; avec beaucoup de dignité Tolain combattait tout paternalisme et réclamait pour les ouvriers le droit de s'occuper eux-mêmes de leurs propres affaires.

Sur l'intervention du prince Napoléon, une Commission Ouvrière fut constituée le 2 février 1862, réunissant les présidents des Sociétés de Secours Mutuels reconnues, chargée d'organiser des élections qui permirent la désignation de 200 délégués, élus par leurs camarades de travail, qui, par groupes, allèrent à Londres entre le 19 juillet et le 15 octobre 1862. Ils étaient chargés de s'informer, dans tous les stands d'exposition et chacun dans sa spécialité, des derniers progrès industriels, des nouveaux procédés techniques, de la qualité et des prix des produits et chargés de s'enquérir auprès des travailleurs des autres pays qu'ils pourraient rencontrer, notamment des Britanniques, des conditions de travail : outillage et machines, matières premières, horaires, sécurité, salaires et niveau de vie. Programme d'enquête économique et sociale dont il faut souligner l'intelligence. Au reste, les rapports de ces enquêteurs improvisés qui ont été conservés, témoignent souvent de la maturité d'esprit et de la pondération de jugement de ces ouvriers, dont la plupart avaient peu fréquenté l'école et dont la culture économique venait seulement des problèmes quotidiens que posait leur vie de travail.

Pendant ces rencontres, des sympathies étaient nées, même des amitiés et ces travailleurs, surtout anglais et français, eurent l'idée de maintenir les contacts pour échanger régulièrement des informations. Une autre réunion eut lieu à Londres en février 1863 en vue d'une manifestation en faveur de la Pologne qui, s'étant soulevée contre la domination tsariste, subissait alors une rude répression. Y participèrent du côté français Tolain et Perrachon, bronziers ; Aubert et Murat, mécaniciens ; Cohadon, maçon ; Bibal, chemisier.

Certes à cette réunion il fut question de la Pologne meurtrie et opprimée, mais aussi de beaucoup d'autres problèmes et, en novembre de la même année, au nom des Britanniques, le cordonnier Georges Ogden envoya aux travailleurs français une adresse dans laquelle il évoquait la fraternité des peuples nécessaire à l'intérêt des ouvriers et plus précisément dénonçait l'habituelle manœuvre patronale qui consistait à embaucher à bas prix des travailleurs étrangers pour peser sur les salaires de leur personnel. La réponse fut portée à Londres le 28 septembre 1864 par Tolain, Perrachon et Limousin, ce dernier, passementier. Les deux groupes devaient se rencontrer le 29 septembre à St-Martin's Hall avec quelques Allemands, Italiens et Polonais réfugiés politiques. A St-Martin's Hall est proclamée la naissance d'une Association Internationale des Travailleurs, dont l'organisation sera confiée à un Comité provisoire de 50 membres : 21 Anglais, 10 Allemands, 9 Français, 6 Italiens, 2 Polonais, 2 Suisses.

Il s'agit donc là d'une initiative spécifiquement ouvrière. Des travailleurs manuels presque tous de bonne qualification, ayant observé les misères de leur condition et réfléchi à son incertitude, pensent à unir leurs forces par delà les frontières, affirmant ainsi une conscience de classe internationale et une compréhension, assez peu habituelle alors, des problèmes que posaient les structures de l'économie et l'évolution de l'industrie.

La rédaction des statuts ne fut pas chose aisée, malgré leur intelligence et leur bon vouloir ces travailleurs qui s'exprimaient peut-être avec clarté, étaient peu habitués au maniement de la plume et c'est alors que Karl Marx, qui avait assisté sans intervenir à la Conférence de St-Martin's Hall, joua le rôle actif et peut-être déterminant de secrétaire au cours de ces travaux de rédaction qui portèrent sur une adresse inaugurale, des préliminaires (ou considérants) aux statuts et des statuts provisoires.

Il y a des nuances entre l'adresse inaugurale due essentiellement à Marx et qui fut très largement diffusée et commentée par la suite et les préliminaires où la pensée ouvrière des initiateurs est plus marquée. Ces nuances s'accuseront par la suite car l'évolution de l'A.I.T. ne se fit pas sans heurts, ni opposition, les proudhoniens, mutualistes et socialistes non marxistes, ayant fréquemment contesté l'orientation donnée par le Conseil Général.

Nous n'avons pas le dessein de retracer ici dans le détail toute l'histoire de cette Première Internationale. Nous retenons seulement que l'Adresse Inaugurale souligne avec raison que « la force des ouvriers réside dans le nombre, mais que celui-ci ne compte qu'uni par l'organisation et guidé par le savoir ; avec la nécessité de liens fraternels internes ».

Le Conseil Général avait comme attribution : d'informer les sections, de susciter de nouvelles créations, de rassembler des statistiques, de publier un bulletin, de recevoir des cotisations. Il aura tendance naturellement, la forte personnalité et le caractère de Marx y aidant, à vouloir jouer le rôle d'un organisme dirigeant.

Mais ces moyens d'action restaient faibles et ses directives étaient parfois contestées. Il est pratiquement impossible d'évaluer avec exactitude, et même très approximativement, le nombre des adhérents. Des chiffres ont été avancés : de 100.000 à 800.000, probablement trop optimistes. En fait, le recrutement se fit de façon très disparate suivant les années et les pays, des groupements se constituaient au hasard sur l'initiative de quelques militants qui comptaient comme adhérents de simples sympathisants ou inscrivaient comme membre, sans consultation préalable, le groupement professionnel auquel ils appartenaient. En fait, les véritables affiliés étaient peu nombreux ; ils étaient pauvres et peu enclins à payer des cotisations, très désireux d'ailleurs d'en garder la plus grosse part pour le fonctionnement du groupe local. L'A.I.T. elle-même n'a reçu que des sommes dérisoires :

pour 1865-66 285 dollars (1.425 francs d'alors),
pour 1866-67 230 dollars (1.150 francs d'alors).

Le traitement fort modeste de son secrétaire Karl Marx, le seul permanent, était fixé à 250 dollars par an (1.250 Francs).

Il est vain d'épiloguer sur ces chiffres d'effectifs qui fourniraient matière à d'interminables discussions, mais il faut retenir que le rayonnement de l'A.I.T., l'Internationale comme on disait communément, fut considérable. La propagande orale était active dans les ateliers et les usines, dans les quartiers ouvriers et dans les sociétés de secours mutuels, notamment dans celles qui, non déclarées et fonctionnant clandestinement, étaient des sociétés de résistance, de soutien aux grévistes, en fait des syndicats avant la lettre.

Tous ces sympathisants connaissaient mal sans doute, le but, les statuts et le fonctionnement de l'A.I.T. Pour le plus grand nombre, les moins instruits, les plus simples, c'était une sorte de mythe, une puissance mystérieuse et confuse qui les aiderait à sortir de leur misère sans qu'ils sachent bien comment. Le fait par exemple que les bronziers de Paris, lockoutés pour avoir formé un syndicat en 1867, aient reçu avec les encouragements de l'Internationale une subvention de 25.000 Francs, chiffre considérable pour l'époque, enthousiasma les travailleurs en lutte, leur assurant d'ailleurs un succès momentané et fit luire aux yeux de tous une espérance d'affranchissement d'autant plus exaltante et merveilleuse qu'on n'essayait pas d'en préciser les modalités et qu'elle ne réclamait aucune participation active dans l'immédiat.

Certains historiens ou sociologues ont voulu ridiculiser cette indigence de pensée et de réflexion, ce manque d'esprit critique et de sens pratique, mais il faut rappeler que le même état d'esprit simpliste se rencontrait alors chez nombre de patrons, de dirigeants économiques ou politiques, qui aussi mal renseignés et aussi prompts aux conclusions abusives, voyaient dans cette mystérieuse Internationale dont ils exagéraient l'importance, une puissance maléfique, un pouvoir suscité par Satan lui-même pour saper toutes les assises traditionnelles des sociétés civilisées, pour renverser les pouvoirs établis, pour assurer le trimphe des « partageux » et renier non seulement l'économie et l'ordre politique établi mais aussi la morale et la religion.

L'A.I.T. manifesta son activité par des Congrès :

1er Congrès Genève 1866,
2e Congrès Lausanne 1867,
3e Congrès Bruxelles 1868,
4e Congrès Bâle 1869.

Rien en 1870 en raison de la guerre franco-allemande et en 1871 seulement une conférence à Londres, en remplacement d'un Congrès qui ne put se tenir.

5e Congrès La Haye 1872, ce fut en fait le dernier.

Nous n'évoquerons pas ici tous ces Congrès où l'A.I.T. essaya de préciser sa doctrine, leur histoire a déjà été écrite et on a pu interpréter de façons diverses les débats qui y trouvèrent place et les résolutions qui y furent votées. Ces réunions internationales témoignent de beaucoup de bonne volonté et d'inexpérience et les discussions portent tantôt sur des problèmes précis et tantôt sur des généralités amples et vagues. Pour des débats limités en pratique à 5 ou 6 jours, les ordres du jour étaient souvent d'une ampleur déconcertante. A Genève en 1866, par exemple, quatorze points étaient proposés qui allaient de l'organisation de l'A.I.T. au passé, au présent et à l'avenir du syndicalisme, de la réduction de la journée de travail aux relations entre coopératives et syndicaits, de la concurrence étrangère aux impôts, des armées permanentes aux idées religieuses, de l'établissement d'une société de secours mutuels à la limitation de travail pour les femmes et les enfants, sans oublier la reconstitution d'une Pologne indépendante à base démocratique et sociale et la nécessité d'anéantir l'influence du despotisme russe en Europe.

Coopérateurs et mutualistes, proudhoniens et socialistes trouvaient ample matière à polémiquer, tout comme s'opposèrent dès le début ceux qui voulaient réserver l'adhésion aux « seuls ouvriers » et ceux qui acceptaient « les travailleurs de l'esprit ».

Qu'on ne s'étonne pas de cette démesure et de cette confusion, elles sont la conséquence de l'élan et de l'enthousiasme généreux d'éléments populaires trop longtemps comprimés et opprimés, qui rêvaient à la fois d'affranchir les peuples assujettis, de combattre les injustices sociales et de prendre en mains leur propre destin.

Les pouvoirs publics restèrent sur la réserve pendant quelque temps, des éléments bourgeois et modérés donnèrent même leur adhésion à l'A.I.T., mais ils en étaient déjà sortis quand dès 1867 l'hostilité des gouvernements se fit plus marquée et que les poursuites commencèrent.

On sait que sous le régime impérial, ni le droit de réunion, ni le droit d'association n'existaient et c'était une singulière audace pour des travailleurs salariés de rang modeste, d'aller au-delà de la loi et de réaliser une Association Internationale. Quelque humble que fut l'installation de la section parisienne au 44 de la rue des Gravillers,

elle n'en reste pas moins le point de départ d'un grand mouvement qui a laissé des traces profondes dans les esprits et dans les cœurs. On a pu dire avec raison de l'A.I.T. que c'était « une grande âme dans un petit corps » et rappeler que « c'était un enfant né à Paris et mis en nourrice à Londres »

LES PROCES DE L'INTERNATIONALE EN FRANCE

Le premier de ces procès est engagé dès décembre 1867 contre le Bureau parisien pour délit d'association de plus de vingt personnes. Quinze prévenus, dont Tolain qui présente la défense commune, et qui naturellement et rapidement furent condamnés à 100 francs d'amende, bien que le Président du Tribunal eut reconnu que « ces ouvriers étaient laborieux, intelligents et honnêtes ».

Les condamnés firent appel. Cette fois c'est le mécanicien Murat qui présenta leur défense, mais le premier jugement fut simplement confirmé en avril 1868.

Dès le mois de mars d'ailleurs un nouveau bureau avait pris la place des prévenus. Il fut à son tour assigné devant le Tribunal correctionnel de Paris le 22 mai. Varlin parla au nom de ses camarades, en pure perte d'ailleurs. Comme cette fois il y avait récidive la peine fut plus forte, 100 francs d'amende et trois mois de prison.

En appel en juin, la peine fut confirmée comme il fallait s'y attendre, et Varlin put profiter de ces loisirs forcés pour corriger dans sa cellule les épreuves du rapport qu'il avait établi sur l'Exposition de Londres.

Troisième procès en juin 1870. Cette fois il y avait 38 inculpés dont Varlin, Benoit Malon, Murat, Johannard, Pindy, Combault et Héligon qui, considérés comme particulièrement coupables furent condamnés à 100 francs d'amende, un an de prison et la perte de leurs droits civiques pour un an.

Il y eut pour les autres 27 condamnations à 2 mois de prison et 25 francs d'amende et 4 acquittements. Le jugement prononçait en outre la dissolution de l'Association.

Nouvel appel qui ne vint jamais devant le tribunal, la guerre franco-allemande qui débute en Juillet 1870 et la Révolution du 4 Septembre qui renverse le Second Empire ayant bouleversé le climat politique.

Mais est-il besoin de dire que pendant le procès un nouveau Comité s'était constitué et avait décidé de continuer l'action malgré les poursuites, et que l'on retrouvera bon nombre de ses membres dans le mouvement communaliste.

LA FIN DE L'A.I.T.

Le Congrès de Bâle en 1869 avait mis en lumière l'opposition Karl Marx-Bakounine et l'influence croissante du premier. Sans doute maintes sections locales notamment en France, en Suisse, en Espagne formulaient encore des réserves mais la prépondérance de l'action politique semblait dès lors généralement acceptée.

Davantage encore la Conférence de Londres en septembre 1870 confirme le triomphe des idées marxistes et souligne l'hostilité croissante que témoignèrent à l'A.I.T. les gouvernements et les partis bourgeois, ce qui rend son activité difficile et parfois même impossible.

C'est au Congrès de La Haye (septembre 1872) que se termine pratiquement l'action de l'A.I.T. en Europe. Karl Marx dont la forte personnalité domine le Congrès l'emporte nettement sur ses adversaires et obtient même l'exclusion de Bakounine et de James Guillaume, mais persuadé que nulle action efficace n'est pour le moment possible en Europe, absorbé d'ailleurs par la rédaction du « Capital », il fait voter le transfert du siège de l'A.I.T. aux Etats-Unis. Elle y végétera obscurément, sans contacts réels avec l'Europe et sera dissoute officiellement à la Conférence de Philadelphie le 15 septembre 1876.

Quelques sections nationales continueront une activités indépendantes, notamment en Suisse. Des opposants, parmi lesquels les partisans de Bakounine étaient nombreux, refuseront d'accepter la décision de Londres et de La Haye et tiendront des Congrès, peu représentatifs d'ailleurs et sans portée, à Genève en 1872, à Bruxelles en 1874, à Berne en 1876, à Verniers en 1877.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'A.I.T.

Elle fut à ses débuts et pour ses promoteurs l'amorce d'un grand mouvement populaire, inspiré de généreuses idées, peu précises et parfois contradictoires : liberté des peuples opprimés, solidarité ouvrière, mutualisme, organisation du travail, justice, idées humanitaires et d'une vague religiosité, paix entre les nations.

Pour les masses laborieuses mal informées et qui n'y eurent pas de participation directe, ce fut essentiellement un symbole, un mythe éveillant de grands espoirs d'émancipation sociale d'autant plus exaltants que chacun l'interprétait à sa guise. Les quelques mesures pratiques effectives : adresses de sympathie et secours à des grévistes, motions en faveur de la paix étaient abondamment commentées et leur influence exagérée.

Mais l'A.I.T. fut aussi un essai d'organisation très imparfait sans doute, mais infiniment méritoire en face des obstacles qu'elle rencontrait : interdiction ou limitation légale des associations ou réunions, obstacles matériels aussi, lenteur des communications, obstacle de la diversité des langues, manque de loisirs et de moyen financiers, manque de culture dans les milieux populaires où l'analphabétisme était considérable et que seule la propagande pouvait atteindre.

Cette organisation resta imprécise, inefficace sans doute sur bien des points et ne sut pas toujours résoudre les contradictions qu'elle rencontrait : Centralisme ou fédéralisme — Rôle exact du Conseil Général et nature de ses relations avec les Comités Centraux nationaux (il est piquant de noter que la Grande-Bretagne qui avait fourni la majeure partie des premiers adhérents n'avait pas de Comité National). Liaisons des sections nationales entre elles ; Autonomie ou subordination à l'égard du Conseil général ; Cas particulier des sections d'étrangers en exil ; Membres cooptés au Conseil général, ce qui faussait un fonctionnement que l'on voulait démocratique.

On ne put jamais différencier clairement adhérents et cotisants, sans doute beaucoup de sympathisants, mais souvent peu agissants et trop peu de militants avertis et efficaces. Cependant l'A.I.T. malgré ses contradictions internes et malgré les difficultés qu'elle a rencontrées dans son action, nous a laissé la preuve de sa clairvoyance en ce qui concerne les problèmes du travail dans un monde changeant. Elle a encouragé le groupement des travailleurs sur le lieu de travail, la recherche en commun de solutions, en fait le développement du syndicalisme et l'idée d'un droit du travail à l'échelle nationale et internationale, elle a mis en lumière et défendu certains principes comme la journée de huit heures, l'égalité des droits de l'homme et de la femme, les droits de l'enfant en ce qui concerne une éducation générale et professionnelle et sa participation à la vie économique, le respect de la personnalité de l'individu, elle a aussi fait un magnifique effort en faveur de la compréhension internationale et de la défense de la paix.

Toutes notions qui nous sont aujourd'hui si familières qu'elles en paraissent banales et aux yeux de certains, périmées. Solutions dont quelques-unes sont aujourd'hui adoptées mais qui étaient, il y a cent ans, ignorées ou âprement combattues. L'A.I.T. a proclamé que l'émancipation économique, complément indispensable de l'émancipation politique, est le but essentiel de tous les travailleurs organisés, elle a compris et enseigné que cette émancipation n'était pas un problème local, ni même national, mais international et qu'elle serait l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Ne sont-ce pas là encore aujourd'hui les objectifs de tout syndicalisme libre ?

Georges VIDALENC.

OU VA L'ALGERIE DE BEN BELLA ?

COOPERATION

« Révolution Africaine » vient de consacrer quatre articles à la coopération (N^os^ des 19 et 26 décembre 1964, 2 et 9 janvier 1965).

A ces quatre articles je consacrerai à mon tour deux courtes remarques.

« Il apparaît que la coopération voit ses critères d'efficacité dépendre non de l'ancienne relation existante depuis la colonisation, mais des relations nées du devenir politique des partenaires. Concrètement cela suppose non pas une affinité forgée dans le passé, mais dans l'avenir ».

Sans parler des questions de langue et de contexte réglementaire — l'une et l'autre étant français et restant des réalités algériennes — je ne vois pas en quoi un cheminot russe ou un postier chinois seraient, à compétence professionnelle égale, des coopérants plus efficaces qu'un cheminot ou un postier français.

Ayant eu récemment à donner mon avis sur l'avenir de la coopération technique dans l'administration qui m'emploie, je voulais exprimer le souhait que des coopérants non français y soient affectés. Les camarades algériens avec lesquels je travaille dans des conditions assez difficiles — car si nos relations de détente, le dimanche, sont bonnes, nos relations professionnelles de la semaine le sont beaucoup moins — et auxquels je soumettais cette proposition, ont été unanimes à me demander de la supprimer.

« La coopération la plus efficace est celle qui dure le moins... Le test révélateur de l'esprit du coopérant réside dans le soin qu'il apporte à repartir, une fois sa tâche accomplie et la relève assurée parce qu'il aura formé son successeur... Le premier objectif de la coopération est d'aider au développement, mais le second est de former les responsables qui en assureront la continuité. »

Dans la fonction publique, le recrutement est fait dans des conditions invraisemblables et de plus en plus mauvaises chaque jour. Les dernières recrues pour des postes où on exige en France le baccalauréat ne sont pas du niveau de la 8e. Et pourtant un agent sur deux peut être considéré comme actuellement apte (un tel qui n'a que son CEP rédige correctement et solidement au bout de six mois). Mais l'aptitude intellectuelle ne suffit pas. Je chiffre à un sur cinq la proportion d'agents capables d'acquérir le sens de leurs responsabilités, et à un sur dix ceux qu'on peut considérer comme ayant des tripes de militant. Si la coopération se prolonge et doit se prolonger, pour être efficace, plus longtemps qu'il serait souhaitable, ce ne sera pas la faute des coopérants mais des coopérés beaucoup plus enclins en général à vous faire travailler à leur place qu'à travailler à vos côtés.

Cela n'empêche pas des serviteurs éblouis, du genre de celui qui s'extasie dans « La Croix » du 6 janvier 1965 (Scènes de l'Algérie nouvelle) et s'émerveille sur l'Algérie qu'il voit partout au travail : à Alger, à Oran, à Constantine, à Annaba, à Blida... « Pourtant, on parle de chômage ».

Pour moi, la réalité algérienne est exactement inverse : on y parle — beaucoup — de travail et on y travaille fort peu ; on y voit partout le chômage et beaucoup de chômeurs.

« Effort énorme du gouvernement pour accélérer la formation professionnelle des adultes ».

Si énormes que ça ? Vous avez beaucoup de réalisations à citer ?

« Travail épisodique qui est mieux que rien ».

Oui, quinze jours par an dans de nombreux cas, avec un salaire de 700 anciens francs par jour, moitié en argent, moitié en blé.

« Elèves avides d'apprendre ».

Comme on voudrait qu'elles soient vraies ces images d'Epinal !

« Dans ce pays, ce qui est formidable, c'est que si l'on est vraiment venu pour servir, il n'y a pas de jour où l'on n'ait de motif de se réjouir. »

Tout à l'heure, en sortant du bureau, j'ai été accosté par un garçon de 18 à 20 ans : « Monsieur, trouvez-moi du travail. Je n'ose pas rentrer à la maison ; j'ai six petits frères et sœurs qui ont faim. Je suis prêt à faire n'importe quoi ; je laverais de la terre. »

SYNDICALISME

J'avais renoncé à lire la presse syndicale, où il n'y avait que de la propagande et de la plus indigeste. Ce que je lisais dans la presse non syndicale me remuait la bile bien suffisamment. Cette dénonciation, par exemple, du secteur privé accusé de « faire une surenchère des salaires lui permettant d'accaparer les ouvriers les plus qualifiés ». Le méchant patron capitaliste couvrant d'or la main-d'œuvre algérienne pour asphyxier le secteur socialiste ! « Notre jeune secteur socialiste ne pouvant disposer encore de fonds suffisamment importants se trouve ainsi sérieusement handicapé. Pourquoi ne pas planifier les salaires ? » (« Révolution Africaine » du 5 septembre 1964.)

Sans doute, Ben Bella avait-il déclaré : « Il faut en finir avec les méthodes qui consistent à s'imposer d'en haut et à faire des syndicats une simple courroie de transmission ».

Oui, mais : dans la presse du 5 décembre 1964, je lisais ceci : « Au sein des sociétés socialistes ou en voie de développement, les rôles évoluent et exigent alors des dirigeants nouveaux préparés à entraîner les masses et à collaborer avec le parti et le gouvernement » (Pour une formation syndicale).

Oui, mais : (presse du 15 décembre 1964) au congrès de la Fédération du Gaz et de l'Electricité, tenu en présence du ministre de tutelle, du responsable de l'orientation du Parti et du président du Comité de gestion de l'E.G.A., qui s'est présenté comme investi d'une mission politique et qui a déclaré : « je demanderai au gouvernement de prendre les mesures les plus extrêmes en cas de violation de la politique du Parti », congrès qui s'est déroulé, s'il faut en croire un titre étalé sur quatre colonnes, dans une atmosphère d'unanimité. Trois militants ont cependant formulé quelques critiques : le premier sur « les moyens de coercition utilisés à l'égard de la clientèle », le second sur « l'esprit de bureaucratie qui règne au sommet et qui se cache derrière le silence officiel », le troisième sur « l'insuffisance de travail du secrétariat fédéral monopolisé par deux ou trois personnes, l'arbitraire dans l'établissement de la liste des membres du Comité de gestion, la monopolisation par certains des responsabilités » et qui a conclu en proclamant : « Notre Fédération a besoin d'un souffle nouveau, d'un sang nouveau et de visages nouveaux ». Polémique et calomnie, leur fut-il répondu par deux camarades immédiatement récompensés par un siège, l'un à la Commission exécutive, l'autre à la Commission de discipline.

Rien n'était changé, semblait-il.

Oui, mais, la presse du 28 décembre nous apportait le texte des résolutions votées au Congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la terre, texte qui semblait cadrer assez peu avec les « suggestions » qui avaient dû être faites « en toute liberté » par le Pouvoir. Jugez-en :

... Constatant que certaines dispositions des décrets de mars 1963 sont restées lettre morte dans la pratique, notamment en matière d'autonomie financière progressive à mesure que les conditions requises sont réunies,

Constatant également que les textes d'application de ces décrets n'ont pas encore été promulgués depuis mars 1963.

Constatant enfin que fréquemment l'application de la loi se heurte à des oppositions et à des manœuvres qui visent toujours à affaiblir l'autogestion et l'approfondissement de la démocratie socialiste,

... Dénonce les manœuvres et les complots ennemis de la classe ouvrière qui tentent de saboter

la construction du socialisme en faisant obstacle au fonctionnement de l'autogestion, soit en s'opposant à une véritable démocratisation de la gestion, soit en ne fournissant pas au secteur socialiste les cadres qui lui manquent, soit en refusant aux exploitations en autogestion l'autonomie financière qui leur est reconnue par la loi.

Proteste contre les méthodes bureaucratiques...

Réclame des mesures efficaces et rapides pour assurer l'application intégrale des décrets de mars et le renforcement de l'autogestion dans l'agriculture,

Demande que... le fonctionnement démocratique de l'autogestion soit mieux respecté et notamment que les assemblées générales des exploitations donnent leur accord pour toute modification de structure des exploitations et pour toute décision d'équipement ou d'investissement sur les exploitations, quelle que soit leur nature,

... Demandent que la rémunération de base leur soit régulièrement payée, la constitution d'une caisse nationale de solidarité...

Réclament un contrôle rigoureux de la comptabilité de chaque exploitation autogérée,

Demandent que les bilans et les résultats financiers de chaque exploitation soient dressés et communiqués aux assemblées générales de travailleurs... afin qu'ils puissent se rendre compte des

... Considérant que les travailleurs ne sont pas toujours associés ou consultés à des décisions les concernant, et que la constitution d'une fédération des travailleurs de la terre leur permettra d'exprimer leurs aspirations et leurs besoins,

Ça paraissait tout de même autre chose que du bidon. La presse syndicale devait redevenir intéressante. Malheureusement sa diffusion est assez mal assurée, et il me fallait le plus souvent me contenter de la lecture de la presse quotidienne. Le Pouvoir semblait marquer le coup et même avoir senti passer le vent du boulet. Hocine Zahouane, responsable de la Commission d'orientation du Parti, passé maître apparemment dans l'art de s'orienter, de sentir le vent, de hurler avec les loups (comme avec les chacals, d'ailleurs) et d'« épouser son siècle », n'écrivait-il pas le 29 décembre : « Si des gestionnaires au service de l'Etat des travailleurs, donc dépendant des travailleurs et non pas se situant au-dessus d'eux, s'introduisent dans les syndicats de producteurs et les caporalisent, alors il n'y a pas de socialisme ».

***

Dans le numéro 72 de « Révolution et Travail », le rapport d'activité de l'U.L. d'Hussein-Dey n'est pas, sans intérêt :

« Notre U.L. qui a toujours prêché la patience s'est vue dépassée par la base... Dans le secteur socialiste l'UGTA est mal vue surtout par certains présidents ; la section syndicale n'a pas le droit d'assister à la réunion du comité de gestion. En tous les cas le rôle de l'UGTA n'a pas été défini dans le secteur socialiste, ni par un texte, ni par une loi, c'est pourquoi il y a tant de litiges entre nos délégués et les membres de l'autogestion. »

Le syndicalisme n'est donc pas encore mort en Algérie et l'agitation ouvrière se poursuit.

Mais le Parti édifie son barrage. Dans l'éditorial de « Révolution Africaine » du 16 janvier, Amar Ouzegane célèbre ces « ouvriers agricoles heureux de travailler même sans salaire » et dénonce « certains syndicalistes démagogues qui prônaient l'ouvriérisme et la revendication de hauts salaires ».

Et la presse du 18 janvier nous apporte la nouvelle de la réunion d'un Congrès national de l'UGTA en mars, réunion décidée brusquement par la Commission Exécutive en présence de Ben Bella et des membres du bureau politique. La motion votée condamne les grèves spontanées, annonce la suppression du Conseil National, demande que soient définies « des structures permettant et facilitant un contrôle efficace de la base ».

DE la base ou SUR la base ?

Faudrait-il déjà refaire le coup de janvier 1963 ?

Affaire à suivre.

Abû CHENAF.

EXTRAIT D'UNE LETTRE D'ALGER

Quel est le sens de la nouvelle vague de grèves (fin décembre-début janvier). On peut les classer en trois catégories :

1) Les grèves classiques anti-patronales qui ont été : celles de chez Saint-Frères, Michelin (Hussein Dey), Darafour (Hussein Dey), les Bains Maures, la CAPMO (Rouiba), Bata (Chéragas), à la C.J.B. (Laghouat et Mostaganem), à la S.P.A.C.E.

2) Les grèves dont le mobile essentiel n'a pas été le facteur revendicatif (salaire, prime, congés, etc.) mais la lutte *pour la démocratie syndicale* : c'est la grève *des dockers* surtout, ainsi que les multiples débrayages qui ont lieu actuellement dans les domaines autogérés (2, 3, 4 jours sans que rien ne change ensuite d'ailleurs) après le « congrès » de la Fédération des Travailleurs de la Terre. Il est bon de revenir sur la grève des dockers. Les dockers d'Alger visaient Rabah Djermane, secrétaire national de l'U.G.T.A., en personne, ancien docker, mais surtout Saïd Oukali (secrétaire général de la Fédération des dockers,

Oukali et sa clique ont feint de se mettre à la tête de la grève et ont fait obtenir les 2 dinars d'augmentation par jour à tout le personnel. Mais un nouveau conflit est tôt ou tard inévitable.

3) *Les grèves dans les tabacs et le secteur public.*

Aux ex-usines Bastos et Mélia, une partie des ouvriers ont débrayé au début de janvier pour les mêmes raisons que les ouvriers agricoles et les dockers :

1) contre leurs délégués syndicaux, bureaucrates coupés de la base là aussi ;
2) pour l'application immédiate de la cogestion à laquelle ils ne semblent pas avoir été réellement associés

La réaction du gouvernement a été extrêmement violente.

Boumaza, qui s'est déplacé en personne, a fait intervenir les C.N.S., qui ont frappé les grévistes à coup de crosse. On dit que Boumaza aurait giflé des grévistes et licencié un nombre important d'ouvriers.

Même immixtion du ministre de l'Economie dans la grève récente des minoteries nationalisées (et non plus autogérées) d'Hussein Dey.

A noter que cette grève fait suite à une première grève générale de la meunerie déclenchée il y a un mois contre la bureaucratie des gestionnaires de l'Etat.

A noter qu'*Alger Républicain*, dont les attaches communistes sont connues, sous la plume de Boualem Khalfa, a condamné la grève des dockers dans un éditorial du 9 janvier

UN ARTICLE ANTISOCIALISTE

Dans l'édition arabe de *Révolution et Travail*, organe de l'U.G.T.A., du 26 octobre 1964, Hocine Zahouane, responsable de la commission d'orientation du F.L.N., put lire avec surprise une prétendue « lettre de lecteur » vouant aux gémonies « le socialisme instauré par le juif Karl Marx ». « *Pourquoi donc*, y lisait-on, *tout ce bruit et ce remue-ménage autour de la lutte des classes ? Cette marchandise importée de Marx et de Lénine n'a pas de place dans l'Algérie musulmane qui s'est confiée au destin et à la présidence de Dieu... Notre socialisme arabo-musulman refuse la lutte des classes, interdit l'abolition des classes, respecte la propriété privée...*

Le rédacteur en chef du journal « syndicaliste », T. Chafai, fut, sur l'ordre de Zahouane, emprisonné pendant 48 heures pour avoir inséré cette homélie et le journal lui-même fut saisi. Mais son véritable inspirateur n'était autre que Safi Boudissa, tout à la fois un des secrétaires nationaux de l'U.G.T.A. et l'affairiste douteux des prétendues « coopératives » de Blida,

Au dernier remaniement ministériel, Boudissa n'en a pas moins reçu de l'avancement : il est aujourd'hui ministre du Travail d'Algérie.

LETTRE D'ATHENES

Grandeurs et misères d'une année de pouvoir du Centre

Deux élections successives (Novembre 1963 et Février 1964) ont mis fin à la crise politique qui avait éclaté lors des élections de l'année 1961, élections truquées et falsifiées par le parti alors au pouvoir ERE, donnant la victoire à l'Union du Centre (EK) sous la direction de G. Papandreou. Ainsi la majorité relative (42 %) obtenue en Novembre se transforma en majorité absolue (53 %) en février. Il y a un an maintenant depuis l'avènement au pouvoir du deuxième ministère Papandreou, avènement qui a transformé la physionomie du pays à tout point de vue.

En effet l'avènement de EK au pouvoir a ouvert une nouvelle ère et la contre-révolution sociale touche à sa fin donnant sa place à une nouvelle période, un New Deal dont le but est la démocratisation et la modernisation du pays. Ainsi les deux ministères Papandreou ont entrepris la réalisation d'un vaste programme de rénovation nationale qui touche tous les domaines de l'activité sociale et économique tandis que le problème chypriote alourdit l'atmosphère par la création d'un foule de problèmes additionnels, véritable cauchemar pour le gouvernement.

Le plus grand service de EK à la nation fut la démocratisation de la vie publique par la suppression de l'Etat policier transformé en serviteur servile du parti ERE qui se trouvait au pouvoir depuis huit années. L'Etat grec, pendant toutes ces années, se transformait de plus en plus en un Etat monarchique-policier à la façon des régimes balkaniques d'entre les deux guerres. Cet état de choses a donné sa place au régime de « la liberté et de la loi » selon la formule du chef du centre par la liberté des réunions, la suppression des certificats d'opinion sociale, la libération des détenus communistes et le rétablissement des libertés syndicales.

L'éducation fut la deuxième préoccupation de l'EK par l'établissement de l'instruction gratuite dans tous les degrés (primaire, secondaire et universitaire), l'introduction des bourses et du baccalauréat, la fondation d'un troisième centre universitaire et l'établissement des repas pour quatre cent mille écoliers.

L'Agriculture fut ces dernières années le talon d'Achille de l'économie grecque à cause de l'avilissement des prix de ses produits et de la fuite massive des paysans vers les villes et l'Allemagne. Le règlement des dettes paysannes, le soutien des prix (tabac, huile, coton, raisins secs, etc.) et l'amélioration des pensions ont augmenté le revenu paysan créant ainsi une demande additionnelle des produits industriels, tandis que la disparition de la phobie policière a créé un optimisme encourageant dans la campagne.

Dans le secteur ouvrier en dehors d'une augmentation des salaires de 12 % on a introduit pas mal d'améliorations dans le domaine des contrats collectifs et les conditions de travail, comme le paiement en plus des congés payés d'une quinzaine pendant la saison des vacances. Plus particulièrement dans le domaine syndical une nouvelle loi était votée, la loi qui a provoqué tant de controverses, à l'étranger, selon laquelle pas mal des restrictions de la liberté syndicale étaient supprimées, tandis que sont assurés le droit de vote et l'élection dans les syndicats.

On s'efforce d'inclure toutes ces mesures dans un plan général qui est en élaboration, un plan quinquennal dont le but est le développement économique du pays.

D'autre part le climat de liberté qui règne dans le pays, les promesses pour l'équitable répartition du revenu national et pour la démocratie sociale furent les mobiles d'un réveil des salariés. En effet, après une léthargie qui a duré plusieurs années, on assiste à une vague de grèves et de luttes revendicatives dont s'efforcent de profiter les communistes. Ainsi l'activité communiste accrue par l'abolition de l'Etat policier est due aussi à l'absence du mouvement ouvrier organisé parce que jusqu'à présent les syndicats loin de toute action étaient dominés par les agents du patronat et du parti au pouvoir.

Malgré la grande œuvre de rénovation que réalise EK sous la direction inspirée de G. Papandreou, ce Nestor des hommes politiques, se pose toujours le problème du présent et de l'avenir de cette formation politique. Pendant l'année écoulée EK, malgré sa large base populaire, ne resta pas indemne de crises intérieures, provoquées par la seule menace des nouvelles élections parce que comme disait son chef « il n'est pas compréhensible que le gouvernement soit tout puissant auprès du peuple et croulant dans le parlement ». La première crise fut déclenchée en mars 1964 lors de l'élection du président de la Chambre et la deuxième en janvier dernier par la signature d'un papier par 17 députés se déclarant indépendants, déclaration retirée après une nouvelle menace d'élections brusquées. Ces deux révoltes malgré leur prétendu manteau idéologique cachaient des mobiles personnels et doivent être expliquées par la nature de EK. Le EK fut plutôt un mouvement qu'un parti qui comprend dans son sein, différents partis, groupes et tendances depuis la droite modérée jusqu'à la gauche modérée, mouvement pour combattre le parti ERE. Toutes ces tendances sont représentées par des politiciens qui ne représentent pas des intérêts sociaux concrets à cause de la variété des classes et des intérêts que représente EK. Ce n'est pas un parti de classe déterminée mais une formation à travers les classes. Ainsi tous les politiciens qui se présentent comme hommes de droite ou de gauche ne représentent que leurs ambitions personnelles comme de devenir ministres à tout prix ! Cet état de choses a son influence sur la qualité des ministres qui embrouille le travail du gouvernement.

Dans ces conditions G. Papandreou a devant lui un travail d'Hercule à accomplir et la réussite ne dépend pas seulement de lui mais aussi de tous ceux qui l'ont porté au pouvoir. Pour ces raisons et comme dans le passé, c'est grâce à la lutte intransigeante de Papandréou que le régime Caramanlis fut renversé, le maintien au pouvoir du parti du Centre est étroitement lié à la personnalité de Papandréou qui, sauf rares exceptions, est mal secondé par ses collaborateurs. Quant à l'avenir éloigné, il est assez douteux. Pour cet avenir éloigné pas mal de gens au sein du Centre mettent tout leur espoir dans le développement de son aile dite de gauche vers une mixture de labourisme et de progressisme bourgeois, en négligeant le présent et les besoins de l'organisation de la classe ouvrière tant du point de vue politique que syndical. L'absence de ce mouvement de la scène nationale prive la démocratie et le centre d'un allié désintéressé, falsifie le développement économique par le manque d'un dialogue constructif entre les classes intéressées et prive le pays d'un élément d'équilibre au profit du communisme et de la droite prêts à profiter de toute contrariété. Pour ces raisons l'avenir du pays donne beaucoup à penser.

Manolis KORAKAS.

LES GRÉVISTES ÉTRANGERS INDÉSIRABLES AUX PAYS-BAS

Le 11 janvier 1965, il y a eu une grève de 55 ouvriers turcs (sur un total de 70), travaillant dans une usine à Zaandam. Un de leurs griefs était le refus du patron de payer les jours de fêtes (Noël, Nouvelle Année). Deux jours après le commencement de la grève, les grévistes ont été arrêtés par la police comme « étrangers indésirables » « sans moyens d'existence ». Puis ils ont été transportés à la base aéronavale « Schiphol » et ensuite, par avion, sous surveillance de la police hollandaise, à Ankara.

La revue mensuelle hollandaise « Buiten de perken » de janvier 1965 dénonce le comportement des autorités hollandaises comme une « injustice scandaleuse ». Cette revue écrit :

« Les ouvriers turcs ne se sont pas rendus coupables d'infraction à la loi. En Hollande, la grève n'est pas interdite. Un gréviste n'est pas un homme « sans moyens d'existence » : il a du travail, bien que, temporairement, il ne travaille pas en raison d'un conflit avec le patron. Il peut trouver du travail ailleurs. La tâche des syndicats hollandais aurait été de soutenir ces grévistes. Aucun des grévistes n'a demandé le soutien des autorités. Mais, le patron congédie, et, comme des humbles serviteurs, les autorités sont prêtes à expulser les grévistes sans délai. Voilà la réalité : l'ouvrier étranger, travaillant en Hollande, est obligé d'avaler tout ce que le patron prescrit, parce que celui-ci a le pouvoir d'Etat à son service. Ça veut dire que l'ouvrier étranger dans « l'Etat de droit » hollandais est tout à fait **sans** droit.

« Nous avons pris des mesures pour informer l'étranger de ce manque de droit, chez nous, pour l'ouvrier non-hollandais, afin qu'il sache à quoi il s'expose en acceptant du travail du travail aux Pays-Bas.

« Ni la presse bourgeoise, ni les ouvriers hollandais, n'ont protesté contre l'injustice envers nos frères turcs. C'est triste ! Un peuple qui n'est pas capable de protester contre l'injustice, deviendra à la longue, à son tour, victime de l'injustice !»

Parmi nos LETTRES

POUR LA RELEVE, A LA « R.P. »

Josette et Jean CORNEC (du Finistère), qui auraient bien voulu participer à notre repas du 7 février ont adressé à Hagnauer une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

40 ans, ça compte pour une revue syndicaliste qui, dans une période si troublée, a su poursuivre sa voie malgré les diverses scissions du mouvement syndical. Elle le doit au dévouement et à la ténacité d'un petit noyau de militants que nous félicitons amicalement pour cette réussite.

Pour Josette et moi, ces quarante années représentent aussi une tranche de vie passionnante. La première « Vie Ouvrière », de l'ami Monatte, disparue, il y eut un vide dans la presse syndicale, que la R.P. est venue heureusement combler. Nous avons salué sa naissance avec joie. Ayant refusé de suivre nos amis qui avaient décidé d'adhérer au Parti Communiste, nous fûmes heureux d'avoir une revue syndicaliste révolutionnaire qui répondait à nos conceptions de la lutte ouvrière.

Et les 40 ans de la R.P. sont là. Beaucoup de camarades qui lui ont apporté leur collaboration ont disparu. Ils font partie de la chaîne de militants qui ont assuré l'existence de notre revue. Notre souhait le plus ardent est de voir de jeunes camarades se préparer pour la relève.

A PROPOS DU PROFESSEUR ET DU FRAISEUR

De Charles VIOLETTE :

La conclusion de l'article du camarade Aubery me semble erronée. Actuellement dans l'enseignement technique, il y a beaucoup de professionnels qui ont quitté l'atelier. Conséquence immédiate : leur ancien salaire se trouve considérablement diminué. Par contre, il n'est guère possible pour un professeur quelle que soit sa valeur comme éducateur, d'accomplir le travail de bon nombre d'ouvriers qualifiés à forts salaires.

Depuis quelques années, j'ai vu bien des compagnons entrer dans l'enseignement technique ; ils entrent pour la plupart comme maître ouvrier d'enseignement pratique, espérant, chaque année, réussir le concours de professeur ; hélas ! il y a souvent l'écueil des maths. La différence de rémunération entre maître ouvrier et professeur peut être fictive et cela par suite des reconstitutions de carrière dont bénéficient les vieux salariés.

Pour une durée de travail exigible de 40 heures par semaine, le salaire mensuel 1er échelon est d'environ 780 francs, pour arriver à 1.240 francs au 8e échelon (ces échelons sont ceux de la catégorie salariale la plus basse — catégorie III). Pratiquement, l'horaire effectué n'est que de 36 heures, fréquemment réparties sur six jours. Donc, pour un horaire mensuel d'environ 144 heures, il est alloué dans le cas le plus défavorable une rémunération mensuelle de 780 francs, ce qui nous donne un salaire horaire dépassant 5 francs. Sur la même base d'heures, les « fraiseurs René » qui n'ont pas ce taux sont nombreux.

Il y a certes un prolétariat doré de la métallurgie qui, dans quelques entreprises importantes, a une rémunération élevée, mais ce n'est qu'avec l'apport des 60 heures avec primes et qualifications. Dans les petites entreprises, les forts salaires, quand forts salaires il y a, se gagnent. La tension nerveuse chez ces professionnels peut être égale à celle des professeurs.

Pour le professeur, il y a le programme à suivre, son avancement (dont dépend son salaire) et les élèves, ce qui n'est pas la moindre chose, même s'il n'a pas la foi. Quant au professionnel à fort salaire, son épée de Damoclès à lui, c'est l'exécution de travaux en opérations terminales, dont l'ensemble est d'un prix de revient astronomique ; avec, bien entendu, un temps alloué et les tabous du sacro-saint contrôle. En conclusion, un bref passage dans l'enseignement technique me confirme que pour un professionnel d'âge moyen susceptible d'être titulaire, les emplois de l'enseignement technique sont actuellement plus avantageux.

***

De Félix FRANC (de la Loire) :

L'article de Pierre Aubery, « Le Professeur et le Fraiseur » paru dans le numéro de la R.P. de décembre 1964 m'a profondément choqué. Vouloir se maintenir dans des théories sans rapport avec le réel conduit à la pauvreté. Je ne suis pas professeur, mais instituteur. D'une façon générale je me moque de l'argent et ceux qui me connaissent le savent. Je crois être farouchement près de la classe ouvrière et tout disposé à accepter le principe de l'égalité des salaires, encore que l'expérience me conduise, ici aussi, à reviser bien des idées admises. Je pense que l'ouvrier occupé à un travail « dur, dangereux, malpropre ou ennuyeux » doit être payé en fonction de son travail et de ses inconvénients. Seulement... Seulement flatter la classe ouvrière n'est pas la servir et affirmer que l'intellectuel est payé par la chance qu'il a eue de pouvoir le devenir est une aberration.

Ma promotion, sur 28 élèves, comprenait 24 fils d'ouvriers ou paysans ; 1 fils de notaire, 2 fils d'instituteurs et 1 orphelin, élevé et recueillli par une tante institutrice (c'était moi, 3 enfants, 1 vieille grand-mère et la tante pour vivre sur un salaire d'institutrice ! !) On voit par là combien les instituteurs sortis de la promotion 32-35 de Montbrison étaient des bien nantis chanceux ! Je signale aussi à Pierre Aubery que la clientèle des

lycées a bien changé et ce, depuis de longues années déjà. Je lui signale enfin que beaucoup de professeurs « chanceux » sont de simples fils d'instituteurs et donc ne viennent pas d'un milieu très riche.

Aubery parle de fatigue physique, de fatigue nerveuse pour l'ouvrier qui travaille à l'usine. Je connais cette fatigue. Pendant 5 ans et dans des conditions très inconfortables, j'ai travaillé à la terre, dans des scieries, dans une usine d'aviation, souvent de nuit et 12 et 14 heures de suite ! Je n'ai jamais été plus fatigué que je ne le suis maintenant et j'ai beaucoup moins d'heures de loisirs que je n'en avais ! Je lisais alors ! Je n'en ai presque plus le temps aujourd'hui. Aubery sait-il que les maladies nerveuses, mentales et pulmonaires foisonnent dans le corps enseignant ? Qu'il étudie quelques statistiques à ce sujet.

« Le professeur corrige ses copies et prépare ses cours à l'heure qui lui convient le mieux » ? La belle blague ! Comme s'il n'avait pas lui aussi les emplois du temps (et quel emploi du temps !) avec la hantise de l'horloge, et les instructions, et les programmes, et les œuvres annexes et la nécessité de garder un peu le contact. « Enrichissement l'accomplissement des devoirs professionnels » ? Et pourquoi n'y aurait-il pas d'enrichissement dans le travail de l'ouvrier ? Y a-t-il tel enrichissement à corriger mille fois les mêmes fautes, à passer son temps à découvrir des trucs, des méthodes, à relire mille fois les mêmes choses. Et n'y a-t-il pas aussi spécialisation harassante parfois ? Je connais des maîtres de C.E.G. qui, ayant des classes parallèles, font 3 fois la même leçon de mathématiques, 3 ou 4 fois la même leçon d'anglais ! ! Je sais ce qu'on peut trouver de variété dans ce travail mais il faudrait cesser de considérer l'enseignant, instituteur, professeur (du premier cycle tout au moins), comme un « intellectuel ». C'est un ouvrier et un ouvrier qui travaille une matière bigrement plus difficile que l'acier. Qu'on ne s'y trompe point. J'aime avec passion mon métier, mais j'essaie d'y voir clair.

« L'enseignant a le choix » ? entre quoi et quoi ? Quel patron voudra d'un instituteur ou d'un professeur comme fraiseur ou tourneur ? De même l'enseignant pas plus que l'ouvrier n'a choisi son métier. Nous sommes d'une génération qui n'avait pas d'avis à donner. Nous avons fait ce qu'on nous a dit de faire et je ne me souviens pas pour ma part, d'avoir choisi quoi que ce soit.

Le professeur, certes, a la chance d'être professeur. Songe-t-on assez aux années de jeunesse passées à travailler, à l'heure où le jeune ouvrier dispose de ses loisirs ? Je n'avais pas réalisé cela à mon sujet et mes études furent brèves puisque s'arrêtant au BAC ou B.S.

Mais j'ai l'exemple de mon fils et des jeunes étudiants de son âge. Il sera peut-être un jour un de ces « chanceux » qui n'auront pas à réclamer de salaire puisqu'il sera instruit, lui, fils de bourgeois, sur le dos de la malheureuse classe ouvrière non instruite. Mais il commencera de vivre et de gagner à 24 ans, peut-être plus tard !

J'ai revu ce matin un de mes anciens élèves. Il est sorti il y a deux ans de notre classe de 3e du C.E.G. Il gagne plus, la première année de son travail, que les maîtres qui l'enseignaient il y a deux ans ! Je veux bien reconnaître l'utilité du travail qu'accomplit cet ancien élève. Si j'ai contribué à en faire ce qu'il est, c'est bien parce que je croyais cela valable et nécessaire et utile. Mais je voudrais aussi qu'on se rende compte de l'utilité du maître ou du professeur qui a formé ce travailleur, et que ce maître ou ce professeur ne soit pas défavorisé par rapport à cet élève.

Pierre Aubery propose de former des enseignants en permettant « aux jeunes démobilisés de l'armée d'aller parfaire leur instruction dans les établissements secondaires ou supérieurs ». Nous ne demandons pas mieux. Nous réclamons même beaucoup plus que cela ! Seulement il est à craindre que nous n'obtenions pas plus de professeurs ou d'instituteurs car Pierre Aubery devrait savoir que ceux qui seraient capables d'être instituteurs ou professeurs désertent de plus en plus cette carrière de l'enseignement, justement parce que, sans plus de peine ni de fatigue, on peut faire des choses qui rapportent beaucoup plus. Et ce sont les fils d'ouvriers de nos classes de 3e qui, le plus souvent, ne veulent plus être instituteurs parce que l'enseignement est mal payé... « A chacun selon ses œuvres, à chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins... » Je ne vois rien, dans ces formules, qui justifie un salaire plus grand pour l'ouvrier.

Je pense aussi que l'utilité du métier doit compter. Quelque respect que j'aie pour la classe ouvrière, je crois la profession enseignante primordiale et plus nécessaire que celle de fraiseur quand le fraiseur, comme c'est, hélas, le cas souvent, travaille pour la guerre. Et je sais bien que parce que l'enseignant est mal payé, nous finirons par manquer totalement d'enseignants. Et il ne servira à rien alors, Pierre Aubery, de rêver d'école pour les prolétaires, car il n'y aura plus d'école, et donc plus d'espoir pour les prolétaires.

PLAIDOYER POUR « LE MONDE »

De Marcel MARCADET (de Seine-et-Oise) :

La notule d'Abu Chenaf (R.P. de décembre, p. 20-260), *est d'une rigueur injustifiée.*

1) *Concernant R. Escarpit — je n'ai pas conservé son reportage du Monde, mais j'ai assisté à la conférence qu'il fit sur l'Albanie, au Trocadéro, début de décembre, deux heures, dont une heure de projection de films fixes en couleurs merveilleuse, qui enthousiasma tous les spectateurs. Personnellement, je lui aurais reproché de ne pas nous avoir montré une ou deux réunions publiques avec le « Chien sanglant » : les gens de la rue étaient, apparemment, bien sympathiques, et l'amélioration de leur sort incontestable.*

2) Le Monde — *Je ne le changerais, pour rien au monde, contre* l'Huma, le Populaire, Combat, *etc. Un militant a besoin de se reporter à sa documentation. Personnellement — et je suis renseigné en l'occurrence, rien n'approche de Guillain et de ses articles sur la Chine. Le reste, s'il y en a, des vétilles.*

DE GAULLE : APOTRE DE L'ETALON-OR... ...ET DU « SOCIALISME »

Extrait de la conférence de presse de DE GAULLE, le 4 février 1965 :

« En vérité, on ne voit pas qu'il puisse y avoir de critère, d'étalon, autre que l'or. Eh ! oui, l'or, qui ne change pas de nature, qui se met, indifféremment, en barres, en lingots ou en pièces, qui n'a pas de nationalité, qui est tenu, éternellement et universellement, comme la valeur inaltérable et fiduciaire par excellence. D'ailleurs, en dépit de tout ce qui a pu s'imaginer, se dire, s'écrire, se faire, à mesure d'immenses événements, c'est un fait qu'encore aujourd'hui aucune monnaie ne compte, sinon par relation directe ou indirecte, réelle ou supposée, avec l'or. »

Extrait du Manuel d'Economie Politique (*Institut d'Economie de l'Académie des Sciences de l'URSS* - édition anglaise - 1957) :

« Il est évident que seule une marchandise monétaire qui possède elle-même de la valeur — comme l'or — peut accomplir la fonction de mesure de la valeur. En Union Soviétique et dans les autres pays du camp socialiste, l'or joue le rôle d'équivalent universel. La monnaie soviétique est définie par rapport à une certaine quantité d'or.

« Dans la société socialiste, la monnaie ne peut accomplir sa fonction de mesure de la valeur des marchandises qu'en vertu de son rapport avec l'or... La monnaie soviétique maintient avec l'or un rapport dont l'origine est historique. »

De Gaulle, sorti de Saint-Cyr, est-il entré à l'école de Moscou ?

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 1er JANVIER. — Parachutistes britanniques envoyés en **Malaisie** pour prévenir toute attaque de l'Indonésie.
Six personnalités politiques condamnées à mort en **Côte-d'Ivoire.**

SAMEDI 2. — **L'Indonésie** quittera l'ONU si la Malaisie entre au Conseil de Sécurité.
L'URSS accepte la proposition **chinoise** d'une conférence nucléaire internationale.

LUNDI 4. — Le Maréchal Ayoub Khan élu président de l'Etat **pakistanais.**
En **Syrie,** 107 sociétés sont nationalisées.

MARDI 5. — Message du Président Johnson sur l'état des **USA.**
Echauffourées à Karachi **(Pakistan)** entre partisans et adversaires du gouvernement : 33 morts et une centaine de blessés.
Formation d'un gouvernement d'union nationale au **Nigéria.**

JEUDI 7. — Sur ordre de réquisition, la grève cesse dans le **port d'Anvers.**
Accord électoral entre la SFIO et le PC dans la Seine.

VENDREDI 8. — **A Marseille** jugement dans l'affaire des fraudes **du baccalauréat.**

SAMEDI 9. — Arrivée à Paris du ministre **hongrois** des affaires étrangères.
Ouverture au **Caire,** petit sommet **des Etats arabes.**

DIMANCHE 10. — 60.000 dockers en grève sur la côte Est des **Etats-Unis.**

LUNDI 11. — Réunion à Salzbourg (Autriche) de l'**Internationale socialiste.**
Visite à Paris du ministre des affaires étrangères **roumain.**

JEUDI 14. — Le président Johnson propose une nouvelle réglementation de l'immigration aux **U.S.A.**

SAMEDI 16. — Assassinat du Premier ministre du **Burundi.**
Violentes attaques du Vietcong près de Saigon **(Vietnam du Sud).**
Le parlement **européen** engage un débat sur l'unité politique de **l'Europe.**
Assemblée extraordinaire de **l'Union Nationale des Etudiants de France.**

MARDI 19. — Charte doctrinale du Conseil national **du Patronat français.**
En Argentine, protestation des syndicats indépendants contre les manœuvres politiques des péronistes.
Les partis communistes **d'Amérique Latine** réclament la fin de la controverse sino-soviétique.
Réunion à Varsovie des représentants des **Etats de l'Est.**
Rencontre à Rambouillet du général de Gaulle et du chancelier Erhard.

MERCREDI 20. — La Yougoslavie, la RAU et Ceylan pressent **l'Indonésie** de revenir à l'ONU.

JEUDI 21. — La Grande-Bretagne décide de poursuivre la construction du « Concorde ».
Le Premier ministre **d'Iran** grièvement blessé dans un attentat.
En Alabama (USA), manifestations pour l'inscription des Noirs sur les listes électorales : plus de 200 arrestations.
Au Maroc, 600 personnes arrêtées pour n'avoir pas respecté le jeûne du Ramadan.
Publication d'une déclaration du **Centre des Jeunes Patrons,** opposée à celle du Conseil National du Patronat français.
A **Cherbourg,** grèves et lock-out aux **Constructions Mécaniques de Normandie.**
Nouvelles grèves dans les Services publics en **Italie.**

VENDREDI 22. — Battu à l'élection complémentaire de Layton, le **secrétaire au Foreign Office** Goldon Walker donne sa démission.
Le gouvernement **libanais** obtient des pouvoirs du Parlement pour le détournement des affluents du Jourdain.
En Argentine les péronistes sont élus au comité directeur de la **CGT.**
En Allemagne fédérale, le taux d'escompte monte de 3 % à 3,5 %.

SAMEDI 23. — La Commission économique de l'Organisation de **l'Unité africaine** demande le boycottage de l'Afrique du Sud.

LUNDI 25. — **Au Vietnam du Sud,** violentes manifestations bouddhistes anti-américaines.
Chou-En-Lai, **premier Chinois** suggère la création « d'une organisation des Nations-Unies révolutionnaires ».

Le samedi 13 mars à 15 h
78, rue de l'Université - Paris 7e
(métro : Solférino)

Louis MERCIER,

après deux ans passés
en Amérique du Sud, ouvrira une

CONFERENCE - DEBAT

sur

LES LUTTES DE CLASSES EN AMERIQUE LATINE

Retenez cette date !

D'où vient l'argent ?

MOIS DE JANVIER 1965

RECETTES		
Abonnements ordinaires	983,70	
Abonnements de soutien	1.335	
		2.318,70
Souscription		81,—
Vente au numéro		36,—
Vente des brochures		48,—
Divers		195,—
Repas fraternel		1.140,—
Total des recettes ..		3.818,70
En caisse à fin décembre 1964		2.382,57
		6.201,27
DEPENSES		
Frais d'expédition		85,84
Impression et papier R.P. décembre 64 ..		1.394,—
Autres frais généraux		130,—
Divers		337,—
Total des dépenses ..		1.946,84
En caisse à fin janvier 1965 :		
Espèces	309,20	
Chèques postaux	3.945,23	
		4.254,43
		6.201,27

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

R.B., (Seine-et-Marne), 30 ; Boudet, 35 ; Maurice Deruest (Bigique), 100 ; Dichamp, 35 ; Duval (Paris), 30 ; G. Folcher (Loire), 30 ; Dr René Goffin (Belgique), 100 ; Mme Marthe Guillaume (Loire), 60 ; Eugène Lacrouts (Calvados), 50 ; Marcel Lancia (Jura), 40 ; Mailland (Seine), 30 ; Marcel Marcadet (Seine-et-Oise), 30 ; Louis Mercier, 500 (deux ans) ; René Michaud, 30 ; Georges ePtit (Paris), 50 ; Tony Peyre (Loire), 100 ; Félix Rivière (Rhône), 35 ; Van Reusel (Belgique), 50. — Total : 1.335 F.

LA SOUSCRIPTION

Raymond Baranton (Paris), 4 ; Jean Duperray (Loire), 16 (deux versements) ; Félix Escoffier (Vaucluse), 5 ; A. Gayte (Seine-et-Marne), 4 ; Félix Guyard (Seine-et-Oise), 20 ; Eugène Héran (Aveyron), 5 ; Adolphe Jardin (Côte-d'Or), 8 ; Lebras, 4 ; L.-R. Paupy-Martinet (Puy-de-Dôme), 5 ; Georges Ragot (Loire-Atlantique), 5 ; A. Simplet (Rhône), 5. — Total : 81 F.

OFFREZ DES LIVRES

POUR VOS ENFANTS, la Librairie des Editions Syndicalistes a de beaux albums à tous les prix (1,50 F à 17 F), des romans (de 2,95 F à 6,60 F) de la Bibliothèque verte, de l'Idéal-Bibliothèque, de la Collection Rouge et Or, etc.

POUR VOS AMIS, des romans, des livres éducatifs, des œuvres de **Zola, Camus, Sartre,** etc. en livres de poche à 1,95 F, 3,30 F, 4,80 F.

ET POUR LES MILITANTS la grande première des « Editions Syndicalistes » :

LA PRESSE QUOTIDIENNE, par Nicolas FAUCIER .... 15,— F

La première édition est épuisée. La seconde paraîtra au cours du mois de mars. (Commandes aux « Editions Syndicalistes » - C.C.P. 21764-88 Paris, franco 17 F.)

LES JOIES ET FRUITS DE LA LECTURE .... 6,— F
et **L'EXPRESSION ORALE ET ECRITE,** par Roger HAGNAUER 9,45 F
LES BELLES JOURNEES .... 4,80 F
et **LE MAIRE DU PALAIS,** par Maurice LIME .... 15,— F
LA CHINE, de Robert LOUZON .... 5,— F
ACCUMULATION DU CAPITAL .... 8,— F
et **LETTRES DE LA PRISON,** de Rosa LUXEMBOURG .... 5,— F
RAVACHOL ET LES ANARCHISTES, par Jean MAITRON .... 4,80 F
LA CULTURE PROLETARIENNE, de Marcel MARTINET ...... 8,— F
SOCIALISME ET AUTOGESTION, d'Albert MEISTER .... 21,— F
MOSCOU SOUS LENINE, d'Alfred ROSMER .... 6,— F
NAISSANCE DE NOTRE FORCE, de Victor SERGE .... 4,— F
LA COMMUNE DE 1871, de C. TALES .... 8,— F

On peut passer les commandes à Robert MARCHETTI
103, rue Orfila, Paris XXe - C.C.P. Paris 7473-08

VENEZ NOUS RENDRE VISITE, 21, rue Jean-Robert, Paris XVIIIe
LES SAMEDIS de 15 à 19 heures

Imp. « E.P. », 232, rue de Charenton, Paris 12e Le directeur de la publication : Roger HAGNAUER
Travail exécuté par des ouviers syndiqués.